

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1938 - 23 septembre 2005 - prix : 1 €

Allemagne, France ...



p. 2 et 8

**C'est par la lutte
que les travailleurs
imposeront
une autre politique**

4 octobre
**Tous en grève
et dans la rue !**

p. 3

Logement
**Une situation
scandaleuse**

p. 10

**Hewlett-Packard
licencie et garde
les subventions**

p.13

**Au lieu de réduire le chômage,
Villepin s'attaque aux chômeurs**

p. 6 et 7



Sommaire

Leur société

- p 4** ■ Expulsions : Sarkozy demande aux préfets de faire du chiffre
■ Mairie de Paris : des travailleurs SDF
- p 5** ■ Baroin s'attaque au « droit du sol »
■ Sarkozy ministre des Cultes en action
- p 6** ■ Contrôle des Rmistes, machine à exclure
- p 7** ■ Chômage : les mesures de sanctions se précisent
■ ANPE, recrutement et arrière-pensées gouvernementales
■ Les chiffres des Contrats nouvelle embauche
- p 10** ■ Logement : Sarkozy poursuit les expulsions
■ Ile de la Réunion : une situation scandaleuse
■ Basse-Normandie : plein d'argent dans l'équ Coast

Tribune

- p 6** ■ Un spectre hanterait l'Europe, l'« extrémisme de tout poil » ?

Dans le monde

- p 8** ■ Élections en Allemagne
■ Pour le PS, c'est la faute de l'extrême gauche
- p 9** ■ États-Unis : Bush et les victimes du cyclone
■ Ukraine : trous dans la caisse et dans la mémoire
■ Russie : les nouveaux cosaques
- p 16** ■ Irak : constitution et guerre civile
■ Afghanistan : une parodie de démocratie

Enseignement

- p 11** ■ Zones d'éducation prioritaire menacées
■ Une rentrée sans instituteurs en Seine-Saint-Denis

Dans les entreprises

- p 11** ■ Chantiers de l'Atlantique
■ L'Oréal - Chevilly-Larue
■ Crédit Agricole Champagne Bourgogne
- p 12** ■ Terreal - Charente
- p 13** ■ Hewlett-Packard - Grenoble
■ Continental - Sarreguemines
■ Magasin ED - Caen
- p 14** ■ Rénosol Arcelor - Dunkerque
■ La Poste - Marseille
■ Le conseil régional de Picardie
■ Banques
- p 15** ■ France Télécom
■ GKN Florange
■ Ateliers SNCF de Quatre-Mares

Navigation de luxe

Voguent les milliards

À Cannes, le Salon de la navigation de plaisance a été l'occasion de voir que ce n'est pas la crise pour tout le monde. Le secteur de la plaisance de luxe se porte très bien.

Ainsi Couach, première entreprise française de construction de yachts, voit son chiffre d'affaires augmenter régulièrement : il est passé de 15 à 45 millions d'euros

entre 1997 et 2004. À l'échelon mondial, selon l'enquête de la revue *Showboats International*, le crû 2005 enregistre près de 144 nouvelles commandes, une hausse de 28 % en un an. Leader mondial incontesté, le chantier italien Azimut-Benetti abrite actuellement 64 yachts en cours de construction dans ses cales.

Bernard Arnault, patron de LVMH, vient de faire construire un yacht de 66 mètres à Taiwan : véritable palace flottant avec piscine, piste d'atterrissage d'hélicoptères, etc. Coût : 25 millions d'euros. Rien que le plein en gazole coûte 300 000



euros. S'il a aujourd'hui le plus grand yacht privé de France, il lui faudrait faire mieux encore pour égaler les plus grands : par exemple, l'*Octopus*, de Paul Allen, numéro deux de Microsoft, qui fait 126 mètres de long. On trouve tout à bord : cinéma, piscine, terrain de basket, hélicoptère, et même un sous-marin. Le garage où est rangé le submersible est équipé d'un système de pompe permettant de vider l'eau du compartiment, afin que les passagers ne mouillent pas leurs chaussures en sortant de la tourelle d'accès.

S'ils nécessitent plusieurs dizaines d'employés à bord toute l'année, ces joujoux ne servent à leurs propriétaires que deux à trois semaines par an. En effet ces messieurs, les Bolloré, Pinault et autres Lagardère, sont fort occupés : ils s'invitent les uns chez les autres, afin de comparer leurs yachts et propriétés respectives.

En tout cas, quand des économistes s'interrogent gravement pour savoir où vont les profits puisque l'investissement stagne, qu'ils aillent faire un tour sur les quais qui affichent complet à Cannes, Antibes ou Saint-Tropez.

Christian BERNAC

Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan victimes de l'acharnement des juges

La demande de liberté conditionnelle de Nathalie Ménigon vient d'être une nouvelle fois rejetée. Quant à Jean-Marc Rouillan, les magistrats ont requis également son maintien en détention.

Ces deux membres d'Action Directe ont terminé la période de sûreté de 18 ans à laquelle ils avaient été condamnés et peuvent prétendre à cette liberté. Mais des

juges justifient leur maintien en prison par ce qu'ils appellent l'« absence de repentir » de Nathalie Ménigon et « un reniement pas suffisamment explicite » de Jean-Marc Rouillan.

Militants d'Action Directe, ils ont été condamnés à de longues peines de prison pour l'assassinat du PDG de Renault, Georges Besse, et d'un haut cadre de

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Lyon

Samedi 24 septembre à partir de 18 h
Dimanche 25 septembre de 12 h à 19 h
Espace Mosaïque à Saint-Priest

Toulouse

Samedi 24 septembre à partir de 18 h
Dimanche 25 septembre jusqu'à 19 h
Parc de la Mounède (route Saint-Simon)

Rennes

Samedi 1^{er} octobre de 15 h à 24 h
Centre social Carrefour 18
7, rue d'Espagne (Métro Henri-Fréville)

Dans le Nord

Samedi 8 octobre de 15 h à 24 h
Espace Concorde
Quartier de la Cousinerie à Villeneuve-d'Ascq

Grenoble

Samedi 15 octobre à partir de 15 h
Salle « le Prisme » à Seyssins

Tours

Samedi 15 octobre de 14 h 30 à 24 h
La Pléiade à La Riche

Mulhouse

Dimanche 16 octobre à partir de 12 h
Salle Sainte-Geneviève
17, rue du Printemps

Le Mans

Samedi 22 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou

l'armée, René Audran. Alors que même les familles des victimes ne s'opposent pas à leur libération conditionnelle, les juges, eux, ont décidé de s'acharner.

Au Moyen Âge, au temps où l'Église condamnait sorcières et sorciers au bûcher, on exigeait qu'ils abjurent et se repentent avant de les supplicier dans les flammes. Les choses n'ont guère

évolué. On ne peut s'empêcher de rapprocher l'attitude de la justice à cette occasion de celle qu'elle a adoptée à l'égard de Papon, qui n'a pourtant guère manifesté de repentir pour bénéficier de la clémence judiciaire.

Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan doivent sortir de prison.

Michel ROCCO

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 19 septembre

La leçon, pour les travailleurs d'ici, des élections en Allemagne



La vie politique allemande s'organise autour de deux grands partis : un parti de droite, la CDU, et un parti dit de gauche, le Parti Social-Démocrate (SPD), qui se relaient au pouvoir depuis des décennies.

Depuis 1998 c'est le SPD, dirigé par Schröder, flanqué des Verts, qui gouverne. Pendant ses sept ans de pouvoir, le gouvernement social-démocrate allemand a mené la même politique que ses

semblables, en Grande-Bretagne avec Blair ou en France avec Jospin. En invoquant la lutte contre le chômage, Schröder a multiplié les mesures contre les travailleurs et favorables au patronat. Il a facilité les licenciements et la flexibilité. Il a « réformé » le système de soins, en faisant payer plus les assurés et en diminuant les prestations. Il a réduit de manière drastique les allocations chômage et il a obligé les chômeurs à accepter n'importe quel travail ou des travaux d'intérêt général payés un euro de l'heure.

Résultat de cette politique dite de « modernisation » : baisse importante du pouvoir d'achat des salariés, sans que le chômage baisse pour autant. Près de 5 millions de chômeurs, 12 % de la population active !

C'est le gouvernement socialiste lui-même qui, en démolissant son propre électorat, a favorisé le retour de la droite. Plus grave encore, il a accredité l'idée qu'il n'y a pas d'autre politique possible et que, même en Allemagne, la principale puissance économique d'Europe, il n'était plus possible de maintenir le niveau de vie des travailleurs ni leurs prestations sociales d'il y a vingt ou trente ans.

La droite n'a eu qu'à reprendre, avec plus de cynisme et moins d'hypocrisie, l'idée que plus les riches s'enrichissent, mieux le pays se porte, même s'il faut pour cela démolir les conditions d'existence des travailleurs. Un peu trop rassurés cependant par les sondages qui donnaient la CDU largement victorieuse, ses dirigeants se sont laissés aller à dire ce qu'ils comptaient faire, avant même d'avoir été élus. Schröder a été sauvé de la débâcle électorale complète par l'excès de cynisme de la droite, dont certains chefs propo-

saient, par exemple, un impôt unique sur le revenu à 25 %, payé donc au même taux par un milliardaire et par un manœuvre.

Après sept ans d'une politique antiouvrière, les dirigeants socialistes ont pu achever leur campagne électorale en affirmant : « Voyez, il peut y avoir pire que nous ».

Mais il n'est même pas dit que la CDU et le Parti Social-Démocrate ne se mettent pas d'accord sur un gouvernement de coalition, comme cela leur est déjà arrivé dans le passé, pour mener ensemble la même politique.

Le système politique n'est pas le même en Allemagne et en France. Mais ce qui se passe en Allemagne rappelle bien des choses d'ici et en préfigure d'autres.

En France aussi, la droite doit son retour triomphal au pouvoir aux cinq années de gouvernement Jospin, et Chirac son plébiscite de 2002 à l'appel honteux des dirigeants du PS et du PC à voter pour lui.

En France, c'est la droite qui mène la politique antiouvrière que mènent les « socialistes » Schröder en Allemagne et Blair en Grande-Bretagne. Cela favorisera-t-il la gauche en 2007 ? L'avenir le dira. Mais, même si cela arrivait, qu'est-ce que les travailleurs auraient à gagner à ce que les coups qu'on leur porte viennent de la gauche au lieu de la droite ?

Pour arrêter les coups, il n'y a rien à attendre des combinaisons qui se préparent à gauche. La seule alternative à la politique que mènent, en se relayant au gouvernement, la gauche et la droite, est la contre-offensive du monde du travail pour imposer ses exigences vitales au patronat comme à ceux qui sont au gouvernement.

Ce n'est certainement pas cela qui nous est proposé par les confédérations syndicales pour le 4 octobre. Mais si une journée de mobilisation, sans annoncer une suite, ne fera reculer ni le patronat ni le gouvernement, elle peut et elle doit être l'occasion pour les travailleurs d'affirmer dans la rue qu'ils n'attendent rien des charlatans politiques et qu'ils ne font confiance qu'à eux-mêmes.

Arlette LAGUILLER

• Journée du 4 octobre

Tous en grève et dans la rue !

Les cinq confédérations syndicales CGT-FO-CFDT-CFTC- CGC appellent l'ensemble des salariés du public comme du privé, les chômeurs et les retraités à « une journée nationale d'actions et de mobilisations le 4 octobre 2005, par des arrêts de travail, des rassemblements et des manifestations à Paris et en province ».

Les raisons qu'ont les travailleurs de montrer leur mécontentement ne manquent pas. Alors que la plupart des entreprises annoncent des bénéfices records, comme

Total qui affiche une augmentation de 33 % de ses profits en un an, elles continuent de licencier. Malgré ses 3,5 milliards de dollars de bénéfices l'an dernier, Hewlett-Packard vient d'annoncer des milliers de licenciements, dont 1240 en France. Le travail précaire explose, renforcé encore par la mise en place du contrat nouvel embauche de Villepin. Les salaires sont partout insuffisants pour vivre. Quant aux conditions de travail, elles se détériorent sans cesse car la pression patronale pour produire plus et plus vite augmente.

Cette journée permettra donc

de faire entendre la colère ouvrière et c'est une bonne raison pour que le maximum de travailleurs y participent. Mais ce n'est pas la seule.

Bien sûr, une seule journée ne suffira pas pour renverser le rapport des forces entre les travailleurs et le patronat, soutenu avec zèle par le gouvernement de Chirac-Villepin. Mais elle pourrait être une étape pour préparer la nécessaire contre-offensive du monde du travail.

Car il faut se préparer à aller au-delà des objectifs que les confédérations syndicales fixent à cette journée. Une des dirigeantes de la

CGT, Maryse Dumas, a déclaré lors du meeting de rentrée organisé à la Mutualité le 15 septembre que son objectif était « l'ouverture de négociations à tous les niveaux ». Après la journée de grève et de manifestations du 10 mars dernier, le patronat et le gouvernement avaient déjà invité les syndicats autour de la table pour... fixer un autre rendez-vous... plus de deux mois plus tard. Les discussions autour du tapis vert ne les ont jamais effrayés. Pour les faire reculer, il faudra au contraire une mobilisation profonde, explosive, de toute la classe ouvrière.

Alors le résultat le plus positif de cette journée, si elle était réussie, si les travailleurs participaient massivement aux arrêts de travail et aux manifestations, serait de redonner au moins un peu confiance aux travailleurs et de contribuer ainsi à ce qu'il y ait d'autres démonstrations de force, après cette journée du 4. Tous ceux qui veulent renverser la vapeur doivent se saisir de cette initiative pour en faire une démonstration réussie. Soyons tous en grève et dans la rue le 4 octobre !

Aline RETESSE

• Expulsions de sans-papiers

Sarkozy demande aux préfets de faire du chiffre

Plusieurs associations en relation avec les immigrés (Cimade, Gisti, Syndicat de la Magistrature) dénoncent une série d'opérations policières menées à Paris depuis fin juillet, aboutissant à nombre d'expulsions d'étrangers. Ces associations ont recensé au moins neuf opérations de ce type, qu'elles n'hésitent pas à appeler « rafles ». Elles se sont toutes produites dans

des quartiers parisiens à forte population immigrée (Stalingrad, Ménilmontant, Château-d'Eau, Strasbourg-Saint-Denis) et, dans les faits, elles ont visé exclusivement cette population-là. En prétextant la recherche d'infractions telles que vol, incitation à la mendicité, travail illégal ou port d'arme blanche, elles ont consisté en de véritables chasses au faciès, en bouclant à chaque

fois un quartier, avec pour conséquence le placement en rétention de plusieurs dizaines d'étrangers sans papiers, en vue de leur expulsion.

Ces opérations font partie du plan de Sarkozy qui, le 9 septembre devant les préfets, avait une nouvelle fois mis les points sur les « i » : « Je vous ai fixé des objectifs chiffrés, en vous demandant de procéder au minimum à 23 000 éloignements en situa-

tion irrégulière cette année. (...) Plus encore qu'une obligation de moyens, c'est une obligation de résultats qui vous est fixée. (...) Il vous faut aussi ne pas hésiter à utiliser toutes les marges de manœuvre autorisées par la loi. Elles sont réelles. Vous devez ainsi faire usage des pouvoirs que vous donne le code de l'entrée et du séjour des étrangers, quelles que soient les sollicitations locales. Je vous

demande de savoir résister aux pressions... »

Monter des opérations policières, faire du chiffre (avec les immigrés), utiliser les marges de manœuvre de la loi, fabriquer de l'esbroufe pour en mettre plein la vue à la partie xénophobe de son électoral : voilà en résumé (et en totalité) l'action du superman de l'Intérieur.

Bertrand GORDES

Une expulsion empêchée !

Guy Effeye, un jeune de 19 ans d'origine camerounaise, élève l'an dernier en terminale au lycée Jacques-Feyder d'Épinay-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, a été placé au centre de rétention de Mesnil-Amelot (aéroport de Roissy) le vendredi 19 août. Samedi 17 septembre, une centaine de personnes se sont rassemblées pour protester contre la décision de l'expulser. Et le lendemain plusieurs dizaines de manifestants ont dû affronter la police pour empêcher son embarquement dans un avion d'une compagnie camerounaise. Les passagers ont refusé d'attacher leur ceinture et le pilote de décoller.

Placé en garde vue pour « refus d'embarquer », il devait pour ce motif comparaître devant le tribunal de Bobigny mardi 20 septembre, où 400 lycéens de Seine-Saint-Denis étaient venus le soutenir. Finalement, devant l'ampleur de la mobilisation, le préfet a reculé : le procès n'a pas eu lieu, et le préfet lui a donné un sursis jusqu'à ce qu'il

passé son bac, en juin prochain.

Guy vit en France depuis plus de quatre ans et poursuit des études. Par ailleurs, vivant sans aucun soutien familial, il doit faire des petits boulots pour vivre. C'est dans ce cadre qu'il a été arrêté le mercredi 17 août. En avril dernier, suite à un contrôle de police à la gare du Nord, il avait déjà fait l'objet d'une garde à vue et d'un arrêté de reconduite à la frontière. Suite à l'intervention d'enseignants et du collectif local de l'association « Réseau éducation sans frontière », la préfecture de Seine-Saint-Denis lui avait délivré une autorisation provisoire de séjour de trois mois, qui se terminait à la fin du mois de juillet. Quinze jours plus tard, il était donc de nouveau arrêté.

Ce jeune homme vient d'avoir un enfant. Sa compagne étant également sans papiers, l'enfant n'a pas été déclaré et il est lui aussi sans papiers, bien que né en France !

Tous les jeunes qui sont dans la même situation que Guy peuvent être expulsés à tout moment à leur majorité. Qu'ils

aient des enfants, ou qu'ils continuent leurs études, ou encore qu'ils n'aient aucun soutien, aucune famille dans le pays où ils risquent d'être expulsés, rien de tout cela n'émeut ceux qui décident des reconduites à la frontière. La vie de ces jeunes est pourrie par la crainte d'être contrôlé et arrêté, ce qui peut arriver, comme on le voit dans le cas de Guy, n'importe quand et n'importe où.

Un gardien de la paix, travaillant pourtant à la Police aux frontières, faisait part de son émotion face à la multiplication

de ces expulsions, dans une interview au journal Libération du mardi 20 septembre : « On est à peu près à 54 % de l'objectif de reconduites qui nous a été fixé par le ministère de l'Intérieur pour la Moselle. Soit autour de 700 mesures d'éloignement pour un total de 1300 à atteindre sur l'année. On est donc loin du compte. On expulse à tour de bras. On fait les fonds de tiroirs. On va chercher tout ce qui peut traîner comme étrangers en situation irrégulière. On « fait » beaucoup de familles. Une famille, ça peut faire six person-

nes. Souvent, ce sont des gens qui sont là depuis plusieurs années. Même les collègues les plus durs ne comprennent pas. » À propos des jeunes majeurs expulsés, ce policier poursuit : « Ça, c'est très très dur. »

Il y a de quoi être révolté, en effet. Et depuis quelques années des gens, des enseignants entre autres, qui côtoient ces jeunes sans papiers de plus près, se mobilisent contre leur expulsion. Ils parviennent ainsi parfois à faire reculer les autorités. Et il est à souhaiter que ce genre de réactions se multiplie.

• Orléans

Soutien aux enfants des sans-papiers

Près de 450 personnes ont manifesté à Orléans, samedi 10 septembre, pour dénoncer les menaces d'expulsions qui pèsent sur une trentaine d'enfants. Ceux-ci sont scolarisés dans les écoles du département, mais leurs parents demandeurs d'asile risquent d'être expulsés. À partir de leur école d'origine, les

parents d'élèves et les enseignants se sont mobilisés pour obtenir qu'ils soient présents à l'appel de la rentrée des classes. Tous refusent qu'une jeune fille de 13 ans, Kankou, soit renvoyée au Mali alors qu'elle y sera excisée.

Les filles d'Adjo, une jeune femme ivoirienne, peuvent rester en France jusqu'en

2009, mais leur maman n'a qu'un titre de séjour provisoire, suspendu à la décision d'un recours en justice.

Heureusement, d'une manifestation à l'autre, la mobilisation se renforce. C'est indispensable face au cynisme et à l'arbitraire de la préfecture.

Correspondant LO

• Mairie de Paris

Des travailleurs SDF

On peut travailler, avoir même un emploi considéré stable, comme celui de fonctionnaire de la Ville de Paris, et être pourtant contraint de dormir dans la rue. Le syndicat CFTC des administrations parisiennes parle de trente à cinquante employés de la ville sans domicile fixe, comme par exemple cet employé d'une mairie d'arrondissement qui dort dans les couloirs de la gare du Nord, ou encore ce gardien de cimetière qui, depuis deux ans, se réfugie la nuit dans les jardins de la ville. Pour la mairie, ils seraient

même une centaine, mais ce ne seraient pas des « SDF durables », pour reprendre son expression, mais « des gens qui se retrouvent à un moment donné en difficultés de logement ».

On n'a pourtant jamais entendu dire que tel ministre, tel grand patron ou tel maire de grande ville, pour une « difficulté temporaire de logement », se soit retrouvé à dormir dans la rue. Et puis est-ce mieux pour cet éboueur venu de province, hébergé deux jours par semaine chez des amis et qui dort dans une

voiture le reste du temps ? Ou encore pour ce travailleur d'un gymnase qui se paye l'hôtel quand il le peut, et sinon dort dehors ?

Ces employés-SDF sont pour la plupart des agents de catégorie C - 70 % des agents de la Ville de Paris - payés au smic. Ce n'est pas avec cela qu'ils peuvent louer à Paris, vu l'explosion des prix. Alors, au moindre problème, divorce, endettement... ils se retrouvent à la rue, incapables de se reloger même en banlieue.

La mairie prétend réserver un dixième des 6 000 logements



sociaux construits par an à des agents de la ville. Mais encore aujourd'hui, près de 6 000 agents attendent que leurs demandes soient satisfaites.

Selon l'Insee, l'extrême pauvreté touche un foyer sur huit à

Paris et un tiers des SDF déclarent avoir un emploi. Et cela dans la ville qui n'a pas ménagé les dépenses pour tenter d'obtenir l'organisation des Jeux Olympiques de 2012.

Cédric DUVAL

Baroin s'attaque au « droit du sol »

Revenant d'une tournée dans les départements et les territoires d'outre-mer, François Baroin, ministre en charge des DOM-TOM, propose des mesures brutales pour, dit-il, remédier à l'immigration clandestine qui, d'après lui, serait un fléau majeur de ces régions. Il faudrait, avance-t-il, « envisager [de remettre en question le droit du sol] pour certaines collectivités d'outre-mer [aux] politiques de peuplement non maîtrisées. »

Le ministre s'est plu à souligner que, dans l'île de Mayotte ou en Guyane, plus d'un habitant sur quatre serait un étranger en situation irrégulière, donc contraint, pour subvenir à ses besoins, de travailler clandestinement pour le plus grand profit des patrons locaux.

Et Baroin de stigmatiser « le travail clandestin, qui est une forme moderne de l'esclavage ». Mais quelles mesures entend-t-il prendre pour faire cesser ce scandale et arracher ces travailleurs sans protection ni recours légaux à la rapacité patronale ? Aucune ! Par contre il entend rendre encore plus difficile la vie de ces familles en suggérant de « modifier ou de suspendre temporairement certaines règles relatives à l'acquisition de la nationalité française. Par exemple, poser la règle de la régularité du séjour des parents comme condition pour l'accès ultérieur des enfants à la nationalité française ».

Baroin abuse l'opinion en laissant croire qu'il suffit qu'un enfant naisse sur le territoire français pour qu'il acquière automatiquement la nationalité française. La loi est en fait plus tatillonne et restrictive.

Un jeune né de parents étrangers sur le territoire français ne devient français qu'à l'âge de dix-huit ans, à condition d'avoir résidé cinq années consécutives en territoire français après l'âge de onze ans. S'il remplit ces conditions, il peut faire une demande de naturalisation dès l'âge de seize ans, ou ses parents peuvent le faire en son nom lorsqu'il a treize ans révolus.

Nous sommes donc loin de la nationalité française accordée automatiquement dès l'instant où une naissance a eu lieu en France. Baroin sait tout cela, comme il sait que les nouvelles mesures restrictives qu'il propose pour accéder à la nationalité française ne régleront pas les problèmes découlant de l'immigration clandestine. Celle-ci a bien d'autres causes, profondes et dramatiques. Tout au

plus imposera-t-il encore davantage de tracasseries administratives et d'humiliations à cette fraction de la population que la misère et l'insécurité poussent à chercher refuge dans des pays qui sont loin d'être des paradis pour eux, mais qui leur permettent d'échapper à pire.

Rendre les victimes responsables de leur malheur et des difficultés de vie de ceux qui sont à peine mieux lotis qu'eux est une constante des gouvernants, même ceux de gauche qui aujourd'hui, dans l'opposition, s'indignent des propos démagogiques de Baroin, mais qui hier, aux affaires, n'hésitaient pas à emboîter le pas à la droite sur ce terrain. Chevévement, qui fut ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Jospin et longtemps dirigeant du Parti Socialiste, a même donné son nom à une loi aux relents xénophobes qui s'inscrivait dans la continuité de la loi Pasqua.

Les militants des différentes organisations agissant au sein de la classe ouvrière doivent prendre clairement position contre tous ces propos xénophobes et contre le facteur de division et d'affaiblissement qu'ils représentent pour les travailleurs. Ils doivent réclamer que tous les travailleurs, quelles que soient leurs origines, puissent être traités, payés, protégés socialement comme n'importe quel travailleur de Mayotte, de Guyane, de Guadeloupe ou d'ailleurs.

Il ne s'agit pas seulement d'une élémentaire attitude de dignité humaine. Mais aussi d'une attitude défendant les intérêts fondamentaux des travailleurs. De tout temps, il s'est trouvé des démagogues pour tenter de diviser les rangs des travailleurs en agitant des préjugés d'origine ethnique ou nationale. Et il a toujours été nécessaire, pour ceux qui se réclament de la lutte de la classe ouvrière, de combattre de telles tentatives et d'engager les travailleurs à ne pas se laisser abuser et diviser.

Alain VALLER

Le ministre des Cultes en action

Sarkozy a affirmé, lundi 19 septembre, qu'il est « le ministre de l'Intérieur qui s'est le plus senti ministre des Cultes » et a, une fois de plus, exposé son espoir de voir la religion prendre encore plus d'importance dans la vie sociale. Puisqu'il est ministre et candidat au poste de président, il ne s'agit pas seulement d'un vœu pieux, mais aussi d'une politique qui a déjà des effets néfastes et qu'il se propose de poursuivre.

C'est en effet sous son égide qu'a été formé le Conseil français du culte musulman, qui a pour fonction de permettre à quelques notables religieux réactionnaires de parler au nom des cinq millions de membres de la « communauté musulmane ». Le ministère de l'Intérieur évalue lui-même à 10 % le nombre de musulmans pratiquants. Mais qu'importe, Sarkozy donne moyens, reconnaissance et subventions aux religieux qu'il choisit lui-même.

Sa sollicitude ne s'arrête évidemment pas à l'islam. Il s'affirme catholique, se fait photographier en compagnie d'évêques et de cardinaux et, à la suite de tous les gouvernements, prend soin des intérêts matériels des curés. Ainsi, une partie du denier de l'Église (ex-denier du culte), don annuel que font les catholiques à leur Église, est déductible des impôts. Cela a d'abord été 50 %, avec l'amendement Coluche qui concernait toutes les associations, en 1989. C'est passé pour certaines à 60 %, puis, depuis cette année, à 66 %. Cela représente un cadeau d'environ 100 millions d'euros par an à l'Église catholique.

Sarkozy tient à ce que les religions, toutes les religions, aient les moyens de se faire entendre car, dit-il, « souvent les responsables religieux parlent trop bas ». Ils parlent en tout cas

assez haut pour imposer l'enterrement du pape en boucle sur toutes les chaînes et à toutes les heures pendant trois semaines ! Assez haut également pour continuer à faire pression pour tout ce qui touche les questions de morale et de sexualité, quand ce n'est pas l'éducation et la vie quotidienne, comme la condamnation de l'IVG et de la contraception, celle du divorce comme celle de l'homosexualité, en passant par les pressions pour le port du voile dans les milieux musulmans. Tout cela, Sarkozy voudrait que cela se renforce car, dit-il, « la religion est un facteur d'apaisement ».

Dire cela au pays de la Saint-Barthélémy pourrait être simplement risible, si ce n'était pas un programme politique : faire prendre en charge ce qu'il appelle la « cohésion sociale » (et qui n'est que la résignation sociale) par la religion et ses ministres. C'est toujours « le sabre et le goupillon ». Même si aujourd'hui l'offre religieuse s'est diversifiée, le fonds de

commerce reste le même.

Sarkozy précise qu'il faut faire la distinction entre le « fondamentaliste », celui qui applique scrupuleusement sa religion et qui est à ce titre estimable, et « l'intégriste », celui qui veut « plaquer sa réalité sur celle de l'autre » et qu'il faut combattre. Mais imposer ses croyances à ses propres enfants, ce qui est obligatoire dans toutes les religions, c'est fondamentaliste ou c'est intégriste ? Et imposer ses préjugés à « sa communauté » (définie comment ?), c'est recommandé ou c'est interdit ?

Pour Sarkozy, il s'agit bien sûr d'attirer les voix réactionnaires, par des arguments flattant les préjugés religieux. Il dispute à de Villiers celles des catholiques fondamentalistes, et cherche même si possible à attirer celles des musulmans les plus traditionalistes. Mais, en même temps qu'il utilise la montée des préjugés, Sarkozy contribue à les renforcer et à donner de nouveaux moyens matériels et moraux aux appareils religieux.

Paul GALOIS



• Carnet mondain

Un peu de vermouth dans le champagne

Dimanche 18 septembre, au château d'Yquem, Delphine Arnault, héritière des champagnes Moët et Chandon, a épousé Alessandro Vallarino Gancia, rejeton de la principale dynastie italienne des apéritifs, les vermouths en particulier.

Bernard Arnault, le père de la mariée, réputé l'homme le plus riche de France, entouré de ses pairs (Dassault, Seillière, Agnelli, etc.) a offert à ses quelque six cents invités (dont Bernadette Chirac, Sarkozy et cinq ministres) une fête « sobre et chic », comme a dit *Le*

Figaro.

La robe de la mariée sortait de chez Dior, ainsi que son voile de dentelles de sept mètres de long ; le menu était décoré par Karl Lagerfeld, les couverts et les nappes réalisés pour l'occasion ; on a bu du château d'Yquem 1975 (hors commerce, mais le cru 2000 est proposé à 500 euros la bouteille) ; du château Cheval-Blanc 1995 (250 euros la bouteille) ; la table était parsemée de personnalités décoratives (Liz Hurley, Eva Herzigova, Marisa Berenson...) ; un orchestre symphonique a accueilli les

mariés.... Tout cela, hommes et choses, château et caves, vignobles et ateliers, cuisiniers et couturiers, mannequins et célébrités, est la propriété, ou l'obligé, de LVMH, c'est-à-dire de Bernard Arnault.

Cela prouve qu'en ces temps difficiles même les plus riches sont obligés de faire la fête avec les moyens du bord, pour ne pas trop dépenser. Heureusement que le gouvernement va réduire leurs impôts !

Paul GALOIS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Un spectre hanterait l'Europe, l'« extrémisme de tout poil » ?

C'est un spectacle plutôt comique que celui du monde politique bourgeois, de droite comme de gauche, de ce côté comme de l'autre du Rhin, groggy parce que les grands partis SPD et CDU/CSU ont fait parmi les pires scores électoraux de leur histoire et parce qu'un nouveau venu, le Linkspartei (Parti de gauche) avec ses 8,7 %, a quelque peu bousculé leur jeu. Libération tient le pompon de l'indignation : « L'Allemagne entre dans ce club de nations où la capacité de nuisance des protestataires et radicaux bloque le jeu régulier des alternances et paralyse les politiques de long terme (...) le Linkspartei, coalition « anti-libérale » hétéroclite, handicape désormais les chances du SPD de revenir au pouvoir... »

Mais pourquoi le SPD dirigé par Gerhard Schröder ne fait-il « que » 34,3 % des voix et 222 députés ? Pourquoi la CDU/CSU dirigée par Angela Merkel « que » 35,2 % de 225 députés ? Si ce n'est parce que leur politique, du SPD au gouvernement mais de la CDU dans une opposition qui ressemblait à de l'approbation totale de l'offensive contre les travailleurs et les plus pauvres, ont trouvé quelque sanction dans les urnes ! Loin pourtant de la sanction qu'ils méritaient. Même pas la giflette de Jospin en 2002 ni celle de Chirac en mai dernier.

Aussitôt les résultats proclamés, les deux leaders discrédités se sont livrés à un duo d'opérette, sur le thème : c'est moi la chancelière, c'est moi le chancelier. Qui donc des deux ? Les alliés Verts du SPD ayant fait 8,1 % et obtenu 51 sièges, et les alliés FDP (libéraux) de la CDU ayant fait 9,8 % et obtenu 61 sièges, aucun « camp » ne totalise la nécessaire majorité de quelque 300 sièges pour gouverner. Mais toutes les combinaisons, aussi impossibles soient-elles déclarées par les uns et les autres la main sur le cœur, seront étudiées ! Et les deux grands de prendre langue entre eux, mais chacun aussi de draguer l'allié traditionnel de l'autre. Coalition CDU/FDP/Verts car lesdits Verts, sur le terrain social, sont bien proches des « néo-libéraux » les plus affirmés ? Coalition SPD/FDP/Verts, car le FDP a déjà gouverné avec le SPD ? Ou grande coalition entre SPD et CDU, car ça s'est déjà vu dans l'histoire et les deux ont de fait la même politique ? Comme pour le pape, y'a plus qu'à attendre la fumée !

Reste l'hypothèse d'une entente du SPD et des Verts avec le Parti de gauche. Oskar Lafontaine, du Parti de gauche, n'a-t-il pas fortement souligné qu'une majorité de gauche l'avait emporté en Allemagne ? Pourquoi, si ce n'est pour rappeler sa propre vocation à gouverner ? Il y a juste la question tactique du quand et comment. Les leaders du Parti de gauche, Oskar Lafontaine et Gregor Gysi ont apparemment fait le choix de se hâter sans se presser, de bâtir leur nouveau Parti de gauche (qui n'est pour le moment qu'un cartel électoral) et d'attendre

que le SPD se discrédite davantage encore dans une future coalition gouvernementale, pour grossir et remporter le vrai paquet aux coups électoraux suivants. Et Schröder, pour le moment, dit ne pas vouloir de ces dissidents.

Les 8,7 % pour le Parti de gauche ont marqué l'élection. Les notables de droite comme de gauche se sont sentis visés et ont dénoncé ce vote de « déçus », « frustrés », « irréalistes d'extrême gauche », « partisans d'un programme impossible à financer » ! Illusionnés ou pas par le tandem Lafontaine/Gysi, ceux du milieu populaire qui ont voté pour lui ont eu le culot, légitime, de refuser le prétendu « vote utile » et de délivrer ainsi un avertissement au SPD et à la CDU, amis des patrons, dont la politique au gouvernement comme dans l'opposition, a conduit aux records de chômage (5 millions) et records de profits.

Cela dit, Oskar Lafontaine n'est évidemment pas le « trublion rouge » que des journaux ont dénoncé. Cette sommité d'Attac a été président du SPD et ministre des Finances de Schröder. Son acolyte Gysi est une des têtes de ce PDS (issu de l'ancienne SED gouvernementale en Allemagne de l'Est) qui participe à des coalitions gouvernementales régionales, en particulier au Sénat de Berlin où il mène la même politique anti-ouvrière que le SPD au niveau national. Et les promesses de campagne, telles la revendication d'un salaire minimum de 1400 euros pour tous, n'étaient électorales et avaient leurs limites : pas question d'abroger ou d'abandonner le train de mesures anti-ouvrières et anti-chômeurs prises par le gouvernement Schröder. Seulement de les réaménager.

Bien significatives d'ailleurs ont été les réactions des chefs du Parti de gauche au soir des élections. Contents de leurs 54 sièges de députés ! Contents d'avoir atteint 25 % et dépassé la CDU dans l'Est de l'Allemagne. Un tournant pour l'Allemagne, a dit Gysi. Une étape dans la fusion des deux partis, a répondu Lafontaine. Ni l'un ni l'autre n'a évoqué la moindre perspective de lutte, pour les travailleurs et les chômeurs, sur un terrain qui serait autre qu'électoral et parlementaire.

C'est pourtant la seule chose qui correspondrait aux intérêts des travailleurs. Mais ce n'est pas cette « gauche de la gauche » dirigée par d'ex-ministres, comme ici les Fabius, Buffet et Mélenchon, préparant leur retour au gouvernement, qui entreprendra quoi que ce soit qui mette des bâtons dans les roues du grand patronat. Qui pourtant continue à précariser, sous-payer, licencier. De façon la plus abrupte à l'Est, en empochant l'argent de l'État pour créer des entreprises fermées presque aussitôt. Mais partout ailleurs aussi, en particulier par milliers chez Siemens et Volkswagen.

Michelle VERDIER

Convergences Révolutionnaires n° 41 (septembre-octobre 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : L'impérialisme français en crise.

Articles : Pour un front de lutte – De Villepin : cent jours ! Suffisant en effet – À propos des « responsabilités véritablement historiques » de la LCR – Belgique : petit pays mais solide impérialisme – Le retrait israélien de Gaza : l'indépendance du ghetto – USA : une remontée du mouvement anti-guerre

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis des Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Contrôle des Rmistes

La machine à exclure fonctionne à plein

Villepin a annoncé un « renforcement du contrôle des abus ». Dans sa bouche, ceux qui abusent seraient les travailleurs devenus chômeurs. Il envisage donc que les chômeurs en fin de droits et les Rmistes soient systématiquement convoqués par l'ANPE, prétendument pour les aider à trouver un emploi. Mais en fait, et c'est cela l'essentiel, il menace « ceux qui oublieraient de se rendre à la convocation ou refuseront à plusieurs reprises un contrat ou une offre de formation » d'une suspension temporaire de l'allocation, voire d'être radiés du RMI. Plonger ainsi des femmes et des hommes dans un dénuement total, c'est ce que Villepin appelle « remettre l'esprit de responsabilité au cœur de ces revenus ».

Mais ce n'est pas cela qui va multiplier,

comme par miracle, les offres d'embauches. Car si ces femmes et ces hommes n'ont pas de travail, ce n'est pas de leur fait. Or le gouvernement ne prend aucune mesure contraignante envers les patrons pour qu'ils cessent de licencier. Il ne crée pas non plus les emplois pourtant nécessaires, par exemple dans les hôpitaux, les maisons de retraite, dans l'éducation ou pour la construction massive et urgente de logements.

Il ne s'agit pas pour Villepin et ce gouvernement de donner un emploi, donc un salaire, à tous, mais de créer encore plus d'exclus... des statistiques, et aussi en même temps de tout soutenir.

Annie ROLIN

• Prime pour l'emploi

L'État paie à la place des patrons

Parmi les nouvelles mesures annoncées le 1^{er} septembre par Villepin, l'une concerne la prime pour l'emploi mise en place en 2001 par Fabius, alors ministre du gouvernement Jospin. Il avait opté pour ce saupoudrage plutôt que d'opter pour une hausse du smic et des bas salaires. Accordée à 8,8 millions de travailleurs à faible revenu, qui ne la touchaient qu'au bout de 12 à 18 mois comme un crédit d'impôt, elle sera versée chaque mois directement sur le bulletin de salaire, comme un complément de rémunération. Le Premier ministre s'est aussi vanté de l'augmentation de la prime qui, selon lui,

sera « de 50 %, en particulier pour les smicards qui travaillent à temps partiel » et touchent dans la majorité des cas un salaire dérisoire qui ne dépasse guère les 500 euros. Elle pourrait ainsi passer de 500 à 800 euros par an, un peu plus de 60 euros par mois. De combien sera-t-elle pour les autres ? Son montant ne permettra certainement pas à ces millions de travailleurs de vivre convenablement de leur travail.

Les patrons pourront se contenter de payer des salaires les plus faibles possible, l'argent public compensant – ô combien pitoyablement – l'insuffisance de ces salaires.

Aline RETESSE

— Les vases communicants —

Sous le titre « Forte hausse de la prime pour l'emploi », *Le Figaro* a rendu compte récemment des mesures annoncées par le Premier ministre. Comme Villepin, le journal insistait surtout sur le fait que « les contrôles des fraudes et des abus seraient renforcés » et laissait entendre à demi-mot, avec satisfaction, qu'on allait « examiner » la situation de ceux qui toucheraient à la fois, infâmes cumulards, le RMI, l'ASS et l'API (allocation de parent isolé)...

Cet article qui traitait (poliment) les

pauvres de feignants et de voleurs était suivi, dans sa version internet, d'une publicité : « Défisicalisation : jusqu'à cinq études gratuites ou de défiscalisation, recevez gratuitement des études comparatives de prestataires sélectionnés dans votre région ».

Approuver la suppression des malheureuses allocations des plus pauvres et aider les riches à payer moins d'impôts, ce n'est pas contradictoire, c'est complémentaire.

Paul GALOIS

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

- Liban : une création du colonialisme français dans un Moyen-Orient divisé par l'impérialisme

Exposé du Cercle Léon Trotsky
du 16 juin 2005

Prix : 2 euros.

Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro



• **Chômage**

Les menaces de sanctions se précisent

Une circulaire envoyée aux services de l'emploi et aux ANPE renforce l'arsenal de mesures pesant contre les chômeurs. Elle officialise les menaces de sanctions contre ceux qui refuseraient certaines offres d'emplois, de formations ou de contrats d'apprentissage.

Au premier refus, le chômeur verra ses indemnités amputées de 20 % pour une durée de 2 à 6 mois. Au second refus, l'amputation pourra atteindre 50 %. Enfin, au troisième refus, ses indemnités pourront lui être totalement et définitivement supprimées. De même, les chômeurs sont censés accepter toute « offre d'emploi valable ». Cette notion, que le gouvernement se garde bien de préciser, est définie par l'ANPE dans le cadre de leur « projet personna-

lisé ». Elle est censée prendre en compte la formation du chômeur, ses compétences, son lieu de résidence et sa situation familiale. Désormais, au bout de six mois, les chômeurs devront baisser leurs prétentions en matière de qualification et de salaire ; ils pourront également se voir imposer une « réorientation » par l'ANPE, afin de coller « au marché de l'emploi » !

L'objectif du gouvernement est clair : accroître la pression sur les chômeurs pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi, et surtout n'importe quel salaire.

Ces menaces de sanctions satisferont sans doute quelques patrons de l'hôtellerie-restauration, de l'agriculture ou du bâtiment, qui ont bien du mal à trouver des volontaires pour les emplois difficiles, sous-payés et

souvent précaires qu'ils proposent. Mais ces mesures crapuleuses seront bien incapables de faire baisser notablement le chômage car, pour que des millions de chômeurs trouvent un emploi, il faudrait que l'ensemble du patronat non seulement arrête de licencier mais qu'il propose plusieurs millions d'emplois stables, ce qui est loin d'être le cas.

Ces nouvelles mesures ne changeront donc rien à la situation générale de l'emploi. Elles permettent seulement au gouvernement de faire un geste supplémentaire en direction du patronat, et en passant de renforcer sa démagogie en direction des couches les plus réactionnaires de l'électorat, qui considèrent tous les chômeurs comme des fainéants et des parasites.

Roger MEYNIER

• **ANPE**

Recrutement et arrière-pensées gouvernementales

Parallèlement au renforcement des mesures contre les chômeurs, le gouvernement a annoncé le recrutement par les ANPE de 1 200 agents. Officiellement, il s'agit d'assurer un meilleur suivi des chômeurs.

En réalité, le gouvernement est confronté à un problème : il dispose déjà d'un arsenal de sanctions contre les chômeurs soupçonnés

de ne pas faire suffisamment d'efforts pour retrouver du travail, mais dans les faits, celui-ci n'est que rarement appliqué par les agents de l'ANPE, peu enclins à mettre en pratique ces mesures odieuses.

Contrairement à ce qu'il prétend, en recrutant de nouveaux agents pour les ANPE, le gouvernement n'espère pas résoudre le

problème du chômage en garantissant un meilleur suivi des chômeurs, mais il espère disposer d'un personnel qui, parce que nouvellement embauché et non titulaire, pourrait être plus malléable et plus enclin à appliquer les sanctions.

Reste à savoir si ces nouveaux embauchés seront aussi dociles qu'il l'espère.

R.M.

• **Contrat nouvelle embauche**

Des chiffres qui ne veulent rien dire

Le gouvernement se gargarise de 31 000 contrats nouvelle embauche (CNE) qui auraient été conclus au mois d'août 2005 dans les entreprises de moins de vingt salariés, actuellement les seules concernées par ce dispositif. Mais, dans la réalité, ce chiffre ne veut strictement rien dire.

D'abord, on ne connaît pas le nombre d'embauches, en temps normal, dans les entreprises de moins de 20 salariés. Ensuite, ce chiffre fait sourire, quand on sait qu'il est obtenu à partir des DUE, les « déclarations uniques d'embauche », formulaires que chaque employeur doit adresser à l'Urssaf dès lors qu'il procède à une embauche. Or, chaque année, les Urssaf reçoivent plus de vingt millions de DUE, dont une bonne partie des informations n'est pas exploitable car non remplies ou mal remplies.

D'autre part, dans le cas pré-

sent, il n'est pas obligatoire pour l'employeur d'indiquer le type de contrat qu'il a conclu. Ainsi, plus de deux DUE sur trois ne comportent aucune mention sur la nature du contrat. En outre, pour les DUE du mois d'août, seul le formulaire Internet, qui représente moins de 40 % des DUE, comportait une case « CNE » à cocher. À ce niveau-là, les chiffres ont déjà cessé d'être vraiment significatifs.

Mais il y a pire. Pour obliger les employeurs à indiquer sur Internet le type de contrat conclu, la mention de ce renseignement est devenue obligatoire et, désormais, ne pas remplir la case empêche de continuer la procédure. Alors les patrons, qui se fichent de bien donner des informations dès lors qu'elles n'ouvrent pas droit à des exonérations spécifiques, ont mis n'importe quoi. Des entreprises de plus de vingt salariés, dont des grands groupes de l'hôtellerie ou

de l'agro-alimentaire, aujourd'hui exclus du dispositif CNE, ont ainsi déclaré des dizaines, voire des centaines de CNE. Au final, cela représente un tiers des CNE recensés dans les principales Urssaf. Sur les deux tiers restants, un sondage a montré que la moitié correspond à des erreurs. A contrario, un sondage sur d'autres entreprises a mis en évidence que des CNE n'avaient pas été déclarés par les employeurs...

Ces faits montrent à quel point le gouvernement est dans la totale incapacité de publier le moindre chiffre fiable sur ce dispositif.

De toute manière, les CNE ne font que se substituer à des embauches qui auraient eu lieu en CDI ou CDD, et ne diminuent donc en rien le chômage. Mais cela, c'est le cadet des soucis de Villepin, qui se satisfait d'offrir toujours plus de facilités aux patrons.

Correspondant LO

Une nouvelle solution pour diminuer le nombre de Rmistes

Depuis l'an dernier, les allocations du RMI sont à la charge du budget des départements, comme l'avait prévu la loi de décentralisation du 18 décembre 2003. Le nombre de bénéficiaires du RMI ne cesse d'augmenter de façon régulière et constante. D'après la Caisse nationale des allocations familiales, le nombre de Rmistes s'est accru de plus de 4 % pour les seuls départements métropolitains, dont près de 2 % sur les trois derniers mois. Ils étaient déjà 1,24 million à la fin du mois de juin.

Les versements perçus par les allocataires du RMI atteignent près d'un milliard et

Pour tenter de régler cette situation, des Conseils généraux, qu'ils soient majoritairement de droite ou de gauche, n'ont trouvé d'autres solutions que de s'en prendre aux Rmistes eux-mêmes.

Dans plusieurs départements, consigne a donc été donnée aux Caisses d'allocations familiales versant le RMI de débusquer les éventuels fraudeurs, en renforçant les contrôles infligés aux bénéficiaires du RMI, avec parfois obligation de résultats. Ainsi le président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, socialiste, se propose de radier 10 000 Rmistes dans une période de 12 à 18 mois, sur les 70 000 que compte le département !



demi d'euros et ont augmenté de 6,9 % depuis le deuxième trimestre de l'année dernière.

Bien sûr, la décision des pouvoirs publics de réduire la durée d'indemnisation du chômage a accéléré brutalement le nombre de chômeurs en fin de droits qui basculeront alors dans le RMI. Par exemple, la Seine-Saint-Denis comptait au début de l'été 48 000 titulaires du RMI, soit 10 000 de plus qu'à la même période de l'an dernier.

La plupart des départements ont des difficultés à faire face à ces dépenses nouvelles. Le gouvernement s'est engagé à leur rembourser toutes les dépenses supplémentaires. Le hic, c'est que cette promesse n'a pas été suivie d'effets. Par exemple, l'État doit près de 20 millions d'euros au seul département de la Seine-Saint-Denis, un des départements les plus mis à contribution.

Un service spécial de contrôleurs a même été mis en place, financé par le département, afin d'atteindre l'objectif prévu.

Des Rmistes radiés le sont pour refus de signer des contrats d'insertion, alors qu'il n'était pas obligatoire de le faire jusqu'à présent. D'autres sont radiés car ils n'habitent plus à l'adresse qu'ils avaient indiquée, sans que l'on s'informe des raisons de ce « déménagement ». De l'aveu même des services concernés, la fraude et les abus sont minimes et concernent tout au plus 0,3 % des 1,24 million d'allocataires !

Il est plus facile de s'en prendre aux victimes du chômage grandissant que de faire payer les riches et d'empêcher les patrons licencieurs de nuire.

Alain VALLER

• Allemagne

Une baffa pour Schröder et une gifla pour Merkel

Les élections législatives anticipées qui ont eu lieu le 18 septembre en Allemagne se sont conclues, comme cela était prévisible, par un vote-sanction envers le Parti Social-Démocrate (SPD) au pouvoir depuis sept ans avec les Verts.

Discrédité dans une partie de l'opinion populaire par les nombreuses mesures qu'il a prises contre les travailleurs, les chômeurs et les retraités, le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder avait décidé, après une énième défaite électorale dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie en mai dernier, d'avancer le scrutin prévu normalement en septembre 2006. Il espérait ainsi empêcher la contestation contre sa politique de s'amplifier pendant encore un an et aussi faire jouer, dans l'électorat de gauche, le réflexe du « vote utile » en sa faveur pour empêcher le retour de la droite. Cette manœuvre n'a que partiellement réussi. Le SPD a certes évité un effondrement trop important mais il a subi un désaveu électoral significatif : il a perdu 2 340 000 électeurs et 4,2 % en pourcentage. Tandis que les Verts reculent, eux aussi, de 285 000 voix.

Pour sa part, la CDU-CSU, le parti conservateur emmené pour la première fois par une femme, Angela Merkel, n'a obtenu que 35,2 % des voix, soit seulement 0,9 % de plus que le SPD. Elle aussi a reculé, de 1 890 000 voix (soit 3,3 points de moins), alors que son allié traditionnel, le FDP, n'en gagne que 1 080 000. Elle recule même de 9,3 % dans son fief de Bavière. Pourtant, jusqu'à la fin du mois d'août, tous les instituts de sondage prédisaient une large victoire de la droite. C'est sans doute cela qui a conduit la CDU, trop sûre d'elle-même, à étaler avec arrogance ses projets réactionnaires... et à repousser certains élec-

teurs qui s'apprêtaient à voter pour elle. Ainsi Angela Merkel a mis sur le devant de la scène, début septembre, un professeur d'économie de l'université de Heidelberg, Paul Kirchhof, en le présentant comme le futur ministre des Finances. Parmi d'autres mesures, il proposait de créer une tranche unique d'impôt sur le revenu, à 25 %. Avec ce système, les inégalités face au fisc auraient été considérablement aggravées, la secrétaire étant imposée au même taux que son PDG.

Quant à l'extrême droite, elle n'atteint au total que 2,2 %. C'est certes en progression de 1,6 % par rapport à 2002, mais c'est très loin des 9,2 % que le NPD avait obtenus, il y a tout juste un an, lors des élections régionales de Saxe, et qui laissaient craindre une montée équivalente à l'échelle nationale. En Saxe, le NPD n'obtient que 4,9 %.

Un succès du Parti de Gauche...

Le parti qui progresse le plus, avec 2 116 000 voix supplémentaires et un gain de 4,7 points, est le Parti de Gauche. Issu tout récemment de la transformation du PDS (héritier de l'ancien parti stalinien d'Allemagne de l'Est) et de son alliance avec des déçus du SPD, il obtient 8,7 % des voix et va disposer de 54 députés au Bundestag. C'est le meilleur résultat, depuis la guerre, d'un parti qui se situe à la gauche du SPD.

Le Parti de Gauche confirme son influence à l'Est avec 25,4 %, ce qui dépasse tous les résultats obtenus par le PDS depuis la réunification du pays. Il y devance même la CDU. À l'Ouest, ses résultats demeurent bien plus faibles (4,9 %), mais il obtient des scores supérieurs dans la Sarre (18,5 %), un Land dont Oskar Lafontaine, un de ses porte-parole, a longtemps été ministre-président ; mais également dans un certain nombre de circonscriptions populaires de la Ruhr,



Une affiche du Parti de Gauche : « À bas le plan Hartz IV » (plan d'austérité du gouvernement Schröder). « Protester, c'est voter pour le Parti de Gauche. »

comme Gelsenkirchen (7,9 %), Duisbourg II (7,9 %) ou Essen II (7,4 %) ; ou encore à Bremerhaven ou Kaiserslautern (8,8 % dans les deux cas). C'est loin d'être négligeable et cela traduit le mécontentement qui existe dans une fraction de l'électorat populaire, qui a choisi de voter à gauche du SPD pour protester contre la politique menée par ce parti, qui se prétend de gauche mais a mené une des pires politiques de régression sociale depuis des décennies. On peut se réjouir du fait que le discrédit du SPD n'a pas profité aux courants les plus réactionnaires, comme on l'a vu par exemple en France, avec le succès de Le Pen.

...mais pas de perspective réelle pour les travailleurs

Malheureusement le Parti de Gauche n'offre pas de pers-

pective véritable, à ceux qui ont voté pour lui comme à l'ensemble de la classe ouvrière. Son seul objectif politique semble être de représenter une opposition parlementaire. L'attitude bien timorée de son président, Lothar Bisky, le soir de l'élection sur les plateaux télévisés en témoigne. Il s'est contenté de dire que son parti allait déposer une proposition de loi revenant sur les mesures du plan Hartz IV (qui s'en prend aux chômeurs) et a réclamé le retour des troupes allemandes présentes en Afghanistan.

Et puis, si les deux figures de proue du Parti de Gauche, l'ancien stalinien Gregor Gysi ou l'ex-président du SPD Oskar Lafontaine, affirment vouloir rester dans l'opposition, en expliquant qu'il est impossible

de gouverner avec le SPD tant que celui-ci n'aura pas changé de politique, ils ne sont visiblement pas troublés par le fait que le Parti de Gauche participe au gouvernement de deux Länder de l'est du pays, dont la capitale, Berlin, avec le même SPD, sans que cela se traduise par une politique différente.

L'actualité politique va dans les prochaines semaines être dominée par la mise en place du nouveau gouvernement. La CDU-CSU et le FDP ne disposent pas à eux seuls d'une majorité parlementaire, pas plus que le SPD et les Verts. Des négociations ont donc commencé pour trouver une combinaison possible et tous les retournements d'alliances sont envisageables. Dès la clôture du scrutin, Merkel comme Schröder ont prétendu que les électeurs leur avait confié le mandat de diriger le prochain gouvernement. Alors, que sortira-t-il de ce vaudeville politique ?

Et quelle équipe gouvernementale sortira de ces tractations ? Finalement cela importe peu. Le gouvernement SPD-Verts sortant laisse en héritage aux travailleurs une situation profondément dégradée. Et on peut prévoir que le prochain chancelier, quel qu'il soit, agira tout autant en faveur du patronat que le précédent. Après comme avant les élections, les travailleurs seront confrontés à cette situation.

Trouveront-ils les moyens d'y faire face ? Trouveront-ils les moyens de changer le rapport de force en faveur des travailleurs, là où ils représentent une force réelle, dans les entreprises et dans la rue ? Trouveront-ils le moyen de faire reculer cette bourgeoisie arrogante et riche qui ne cesse de demander de nouvelles mesures en sa faveur ? C'est le seul enjeu de la prochaine période.

Henri MARNIER

• Élections allemandes

Pour le Parti Socialiste français, c'est encore la faute de l'extrême gauche !

Le résultat des élections en Allemagne agite les milieux politiques français : 2007 n'est pas loin et chacun cherche à voir dans la boule de cristal des élections allemandes l'avenir de son parti ou de son siège de député, sans oublier le fauteuil présidentiel.

Au Parti Socialiste, certains ont trouvé des réponses toutes prêtes.

Pierre Moscovici, ancien

ministre et fidèle de Strauss-Kahn, interrogé par *Libération*, affirme que si Schröder n'a pas gagné les élections c'est que « la responsabilité du Linkspartei d'Oskar Lafontaine est directe et complète dans l'échec de la gauche ». Quant à reconnaître la responsabilité de la politique antiouvrière de Schröder dans cette défaite électorale, il n'en est pas question. Pourtant, si un cinquième de l'électorat de gauche a préféré voter pour

le Linkspartei plutôt que pour le Parti Social-Démocrate, ce n'est pas sans raison. Et Lafontaine n'a fait que recueillir les voix de ceux qui ne voulaient plus voter Schröder.

Moscovici se contente de dire qu'il est nécessaire de « proposer et conduire des réformes populaires », sous-entendant ainsi que celles des socialistes en France le seront davantage. Pourtant il y a peu Jean-Marc Ayrault, président du

groupe socialiste à l'Assemblée, faisait l'éloge de Schröder et de ses réformes qui, « en matière de retraites, d'assurance-maladie, de couverture sociale, assurent une sécurité durable à tous vos concitoyens » !

Quand il s'agit de tirer le bilan d'un échec, le Parti Socialiste est passé maître dans l'art de l'esquive : on l'a vu en 2002, où l'union sacrée derrière Chirac et des attaques contre la division à gauche lui ont

servi à camoufler les responsabilités que la politique menée par Jospin avait eues dans l'élimination de celui-ci. Les élections allemandes lui donnent une occasion de récidiver sur le thème « Votez utile » et « Pas de division à gauche ». À défaut de faire voter sur un programme pour les travailleurs, qu'il ne fait même plus semblant de proposer, le Parti Socialiste agit un épouvantail.

Sylvie MARÉCHAL

• États-Unis

Bush aux victimes du cyclone : que les plus chanceux gagnent !

Quinze jours après le désastre du cyclone, George Bush a présenté son plan de secours et de reconstruction : des aides pour les entreprises, et pour le million de sinistrés... une loterie mettant en jeu quelques lopins de terre !

Faute de connaître le nombre de cadavres qui pourrissent encore sous les eaux et les décombres, on ne sait toujours pas combien de centaines ou de milliers de morts le cyclone aura finalement provoqués parmi les populations les plus démunies de Louisiane, du Mississippi et de l'Alabama. Mais on sait que des centaines de milliers de personnes ont été déportées, que des millions ont tout perdu, logement, travail, école pour les enfants... Tout ! À ceux-là, Bush a annoncé le 15 septembre dernier, lors de son

show télévisé diffusé sur l'ensemble de la planète, « les plus grands efforts de reconstruction que le monde ait jamais vus ».

Aux entreprises qui créaient des emplois, Bush a promis des réductions d'impôts. À celles qui viendraient s'installer dans les régions sinistrées, il offre des aides à la création de sociétés. Et ceci sans compter les subventions et les contrats – sans appel d'offres bien sûr – déjà gracieusement proposés aux plus grandes entreprises du pays.

Quant aux sinistrés, il ne leur a pas annoncé que l'État allait les embaucher, pour au plus vite nettoyer et remettre en ordre de fonctionnement la région. Non, il leur fait miroiter une aide qui pourrait aller jusqu'à 5 000 dollars... pour chercher du travail ou payer une

formation. Il n'a pas non plus proposé d'équiper les sans-logis pour qu'ils réparent ou reconstruisent leurs maisons. Non, il propose aux plus démunis une grande tombola, où les lots mis en jeu seront des lopins de terre sur lesquels quelques heureux gagnants pourront construire. À condition bien sûr qu'ils se débrouillent ensuite pour trouver un emprunt ou l'aide d'une organisation caritative. Et s'y ajoute toute une série de mesures qui n'auront pour effet que d'opposer les pauvres à plus pauvres qu'eux, telle la priorité donnée aux familles de réfugiés pour l'attribution de logements sociaux, par rapport aux autres familles démunies, qui attendent parfois depuis des années un tel logement.

L'ouragan a publiquement levé

le voile sur l'extrême dénuement dans lequel tentent de survivre les plus pauvres de la plus riche des nations capitalistes du monde.

Vivement le coup de balai qui fera disparaître ses serviteurs et leur mépris.

Sophie GARGAN

La prochaine réunion du
Cercle Léon Trotsky
aura pour thème :

**LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE
LA PLUS PUISSANTE,
À LA LUMIÈRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS**

**Mercredi 5 octobre
à 20h 30**

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, à Paris 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

(Attention, notre réunion du Cercle Léon Trotsky
aura bien lieu un mercredi
et non, comme habituellement, un vendredi.)

• Ukraine

Trous dans la caisse et trous de mémoire

Si une chose peut étonner dans le limogeage, le 8 septembre, du gouvernement ukrainien par le président Iouchtchenko, arrivé au pouvoir fin 2004 sur la vague des manifestations géantes de Kiev (la « révolution orange »), ce sont les commentaires qu'en fait la presse d'ici. Elle qui avait encensé les Iouchtchenko, Timochenko et autres leaders de ladite « révolution », qu'elle présentait comme des démocrates combattant la corruption – en passant sous silence ce qu'ils étaient, des bureaucrates de même nature que leurs adversaires – a subitement recouvert la mémoire après que le nouveau pouvoir a dénoncé lui-même la vénalité de certains des siens.

« La révolution orange n'est pas venue à bout des oligarchies » (les milieux affairistes de la bureaucratie), titrait *Le Figaro* du 10 septembre. La veille, *Libération* parlait encore en termes élogieux de Ioulia Timochenko, qui venait d'être

éjectée de son poste de Première ministre. « *Pasionaria de la révolution orange* », selon ce journal, elle se trouve pourtant depuis des semaines au cœur d'affrontements où de hauts dirigeants s'étripent en public, chacun accusant l'autre d'être corrompu.

En août, le président fut mis en cause au travers de son fils, dont la presse étala le train de vie somptuaire et, plus choquant pour ceux qui avaient cru en la « révolution orange », révéla qu'il a capté les droits commerciaux sur les gadgets évoquant celle-ci. Pour donner le change, le président avait alors dissous la police de la route en l'accusant, chose notoire, de n'avoir d'efficacité que dans le racket des automobilistes. Mais quand la mêlée devint générale au sommet du pouvoir, pour savoir qui récupérerait des géants industriels que l'équipe précédente avait privatisés entre amis, le président dut trancher dans le vif.

Iouchtchenko éloigne ainsi sa Première ministre ainsi que Porochenko, « un oligarque qui avait financé la révolution orange » vient de « découvrir » *Le Monde* – et qui avait obtenu en remerciement le poste de secrétaire du Conseil de sécurité. Écartés de l'exécutif, ces gens qui ne faisaient guère mystère de viser la place du président n'ont plus accès aux moyens que leur procurait le pouvoir de satisfaire leurs ambitions. En même temps Iouchtchenko se pose en « Monsieur Propre ». À en croire sa déclaration télévisée, il ne tolérerait pas que des « membres du gouvernement commencent à diriger des juges et des procureurs, à organiser des privatisations dans l'ombre, mettant le pays au bord d'un bain de sang, au nom d'avantages s'élevant à des centaines de millions ».

Iouchtchenko n'ignore rien de cette engeance (dont il fait partie), ni de ses turpitudes. Il sait que le pillage du pays par ses dirigeants a crû en

intensité avec l'arrivée au pouvoir de clans qui, ayant été tenus écartés pendant des années, mettent les bouchées doubles pour se rattraper. Il sait aussi que, pour la même raison, la situation de la majorité de la population ne cesse de se dégrader. Alors, par ce limogeage, non seulement il écarte des rivaux, mais il se donne le beau rôle face à des clans dont la rapacité n'a pas de bornes. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler certains faits.

De 1999 à 2001, Timochenko fut l'adjointe de Iouchtchenko qui, ancien banquier impliqué dans maints trafics d'envergure, était devenu le Premier ministre de Koutchma, qui présidait alors au pillage du pays par les clans de la bureaucratie. Koutchma ayant fini par démettre Iouchtchenko, la justice s'intéressa à son adjointe, que l'on n'appelait pas encore la « pasionaria de la révolution orange », mais la « princesse du gaz ». Les relations politico-familiales de cette « prin-

cesse » liée à la haute bureaucratie lui avaient permis d'obtenir la haute main sur une activité des plus lucratives : le transit du gaz russe via le territoire ukrainien, après l'effondrement de l'URSS. À trop bien réussir, elle avait fait des envieux parmi ses pareils et passa du gouvernement à la prison pour détournements de fonds.

Elle avait donc toutes les compétences requises pour, en décembre dernier sur la place de l'Indépendance de Kiev, traiter de « bandit » son ancien compère devenu ennemi, Koutchma, depuis la même tribune qu'un Iouchtchenko ne déparant pas le tableau.

Alors, le limogeage de cette « pasionaria », et avec elle de quelques autres de la même veine, n'est sans doute qu'un épisode de plus dans ces luttes de clans pour s'approprier les richesses et revenus du pays, au détriment de la population.

Pierre LAFFITTE

• Russie

Les cosaques : pour dieu, le tsar et Poutine

Le rassemblement annuel des « représentants des cosaques », qui a eu lieu à Rostov, dans le sud de la Russie, semble ramener à la surface un passé qu'on croyait révolu.

Au temps des tsars, en échange de certaines libertés personnelles et collectives, ces paysans-soldats avaient la charge de défendre le régime et ses frontières, et si possible de repousser celles-ci toujours plus loin.

La révolution d'Octobre 1917 ayant réussi à rallier à elle la majo-

rité des cosaques, ce corps de mercenaires disparut en tant que tel, avec le régime dont il avait été un des piliers. Mais, après la disparition de l'URSS, le régime d'Eltsine se mit à encenser de plus en plus ouvertement un fatras de vieilleries réactionnaires ressorties des malles de la « sainte Russie » : le tsar, la religion et, dans certaines régions, les cosaques.

Depuis 1991, on a ressorti (ou refait faire) de vieux uniformes cosaques, pour en habiller ceux (peu nombreux) à qui cela pouvait plaire.

Ici ou là, cela a servi de couverture à des groupes d'extrême droite, qui ont parfois créé des sortes de milices de supplétifs de la police locale, voire envoyé certains de leurs membres guerroyer en Tchétchénie depuis une bonne dizaine d'années.

Cette année la réunion de Rostov, qui tient à la fois de la fête folklorique, du défilé religieux et de la parade militaire, avait lieu au moment où le Parlement russe se propose de recréer un « statut cosaque ». Ce qu'il sera, nul ne le sait. Mais on peut deviner qu'il offi-

cialisera les fonctions de police que remplissent déjà des « patrouilles » cosaques dans certaines régions. Il est même question d'envoyer des cosaques en Tchétchénie, mais rien ne dit que cela tente beaucoup de monde. En revanche, on peut parier que cela fournira à Poutine et à son régime une nouvelle occasion d'exalter le patriotisme, l'armée russe, la vocation qu'aurait la Russie éternelle à s'imposer à ses voisins, notamment la Tchétchénie, proche de Rostov, et d'autres régions du Caucase ex-soviétique.

Un cosaque bardé de décorations, interrogé sur TF1, jurait qu'on allait rétablir la renommée des cosaques, derniers défenseurs des tsars, et l'honneur des généraux des armées blanches. On ne sait pas si, avec cette alliance du sabre et du goupillon bénie par le Parlement russe, Poutine s'en portera mieux. On peut juste constater que la « cosaquerie » n'a pas vraiment porté chance à son dernier protégé, un certain Nicolas II...

S. M.

• Logement

Sarkozy poursuit les expulsions

Vendredi 16 septembre, rue du Maroc à Paris dans le XIX^{ème}, Sarkozy a envoyé les CRS. Des dizaines de policiers étaient là, casqués, cuirassés, pas par crainte des cinq adultes et 23 enfants à évacuer, mais... pour les caméras de télévision présentes dès 7 heures du matin. Ainsi, aux journaux télévisés, les spectateurs ont pu voir que Sarkozy faisait expulser manu militari des Noirs ! Une pure et simple mise en scène pour plaire à l'électorat lepéniste.

Le soir même quelques centaines de manifestants, rassemblés pour réclamer le relogement des expulsés, ont d'ailleurs appris que les cinq familles en question étaient en réalité en procédure de relogement d'ici à quinze jours.

Lundi 19 septembre, c'est dans le XI^{ème}, passage Lepeu, que des squatters ont été évacués. Depuis ils campent dans la rue.

Entre les hôtels insalubres et les squats-taudis, il y a des milliers de familles et d'enfants à loger d'urgence. Les mettre à la rue n'est bien sûr pas une solution, sauf pour les spéculateurs immobiliers parisiens.

Il aura fallu trois incendies ayant provoqué la mort de 48 personnes pour que le gouvernement et les pouvoirs publics se souviennent soudainement de l'existence d'un millier d'immeubles insalubres et dangereux en Ile-de-France, alors que ce sont très souvent leurs services sociaux qui y logent les familles, dans l'attente d'un hypothétique logement correct. Les locataires du boulevard Vincent-Auriol, qui a brûlé, y étaient en attente depuis plus de dix ans !

Certaines familles expulsées ont été ou doivent en octobre

être relogées en HLM. Ce sont les dix-huit familles de la rue de la Fraternité, qui ont campé cinq jours dans un square en refusant des chambres d'hôtel, car par expérience elles disaient : « L'hôtel c'est du provisoire à durée indéterminée ».

En revanche, les cinquante personnes expulsées de l'immeuble de la rue de la Tombe-Issoire sont toujours dans des hôtels, type « Formule Un ». Depuis le 16 septembre, elles doivent payer le prix des chambres ou au moins 50 %, soit 600 euros par mois, l'aide sociale à l'enfance assurant le paiement de l'autre partie durant deux semaines. Pour le moment, il n'y a aucun relogement en perspective, sinon le départ vers un autre squat...

Rien qu'à Paris, 40 000 propriétaires de logements sont taxés pour non-occupation durable et volontaire. Dans l'urgence et face aux dangers, il faudrait les réquisitionner. Mais ce ne sont pas les pouvoirs publics, la mairie ou le gouvernement qui, pour loger des pauvres, toucheront à la sacro-sainte propriété privée !

Louis BASTILLE



Pour le droit au logement pour tous, sans discrimination

De nombreuses associations, syndicats et partis politiques appellent à manifester pour le droit au logement pour tous.

Lutte Ouvrière appelle à participer à cette

Manifestation

Samedi 15 octobre

à 14 heures

à Paris, place de la République

• Ile de La Réunion

Sans-logis et mal-logés : une situation scandaleuse

À la Réunion, l'association Momon Papa Léla et une dizaine de familles sans logement ont, tour à tour, occupé symboliquement une maison de fonction non habitée à La Montagne, destinée aux cadres de la société Cinor, l'hôtel Armony à Saint-Benoît, et des logements vides à La Rivière-du-Mât. Ils ont voulu, par leurs actions, protester contre le manque de logements dans l'île, en particulier pour les plus pauvres.

Apostrophés par l'association, la présidente du Conseil général, Nassimah Dindar, ainsi que plusieurs maires n'ont pu dans leurs réponses que décrire une situation préoccupante,

pour ne pas dire alarmante. Il y aurait à la Réunion 25 000 demandes de logements sociaux en souffrance. Autrement dit, 80 000 personnes seraient dans l'attente d'un logement, soit plus de 10 % de la population, puisque l'île compte 750 000 habitants.

Concernant la construction des logements, il faudrait en construire 10 000 à 12 000 par an pour satisfaire les besoins de la population. Mais chaque année, on en construit à peine 4 000.

Et même si aujourd'hui Nassimah Dindar fait mine de s'insurger contre des propriétaires et des promoteurs immobi-

liers qui profitent des mesures de défiscalisation contenues dans la loi programme, en faisant construire des immeubles haut de gamme ou des bureaux qui restent inoccupés, elle n'est pas exonérée de ses responsabilités. D'autant que les mesures qu'elle propose sont, ni plus ni moins, des aides destinées à ceux-là mêmes qui sont la cible de son dernier courroux !

Elle propose en effet de céder ou de vendre à bas prix, aux promoteurs, des terrains dont la collectivité est propriétaire. En contrepartie, ceux-ci devraient vendre les logements à des prix modérés. Autre mesure : verser aux propriétaires-bailleurs 6 000

euros par logement construit, dans la limite de 1 000 logements ; ou bien encore, les soutenir à hauteur de 20 % pour l'acquisition du foncier.

La « chasse » aux logements vides préconisée par Nassimah Dindar consiste donc à aider les propriétaires aux frais du département et des contribuables.

Ce n'est donc pas demain que les jeunes qui désespèrent chez leurs parents, que les occupants de maisons insalubres ou les personnes sans logis auront un toit digne de ce nom. Dans de telles conditions, rien d'étonnant à ce que certains tombent dans les serres de marchands de sommeil sans scrupules, qui se

frottent les mains et remplissent leurs portefeuilles en faisant payer jusqu'à 450 euros par mois pour un taudis. D'autres encore squattent des locaux vides, souvent insalubres, mettant leur vie en danger. Un récent incendie à Saint-Pierre en est une malheureuse illustration.

Dans ce monde où les besoins ne sont pas pris en compte, où l'on ne construit que pour ceux qui ont les moyens de payer, il faudra bien que la population s'en mêle, pour imposer de vraies mesures afin que personne ne soit à la rue.

Correspondant LO

• Basse-Normandie

Plein d'argent dans l'équestre

Le gouvernement fait de la mousse avec sa nouvelle mesure censée favoriser l'emploi : les « pôles de compétitivité ». Il s'agit là en fait d'un nouveau prétexte pour arroser le patronat avec l'argent public.

On en a une illustration en Basse-Normandie, région qui a été choisie pour y développer la « filière équestre » comme « pôle de compétitivité ». Les journaux régionaux annoncent triompha-

lement le milliard et demi d'euros que les pouvoirs publics devraient consacrer, dans les prochaines années, notamment à l'élevage, au cheval loisirs et au développement des entreprises. En outre, déclare le préfet de région, « des mesures fiscales d'accompagnement sont envisagées ».

On imagine sans peine à qui cet argent va aller, directement ou non : au gratin du monde équestre. Alors, pour noyer le poisson, on nous affirme que cela

servira aussi à développer l'emploi, dans cette région où les sites équestres et autres haras emploient 7 500 personnes.

Eh bien, le calcul est simple : 1,5 milliard d'euros, cela représente le salaire de 7 500 smicards pendant plus de quinze ans ! C'est comme si, durant tout ce temps, l'État prenait à sa charge les salaires de tous ceux, souvent payés autour du smic, qui travaillent dans cette branche, en dispensant les employeurs.

« Défense de l'emploi »,

« amélioration de la race chevaline », sont autant de prétextes à subventionner le monde des éleveurs et propriétaires de haras. Ainsi, le préfet de région décrit ce milliard et demi d'euros comme devant donner un « rayonnement européen » à un secteur déjà... « réputé dans le monde entier », selon les propres mots des organisateurs de la vente de yearlings (pur-sang d'un an) de Deauville !

Lors de cette vente – l'un des trois plus grands marchés de chevaux du monde – comme

chaque année à la fin de l'été, l'argent coule à flots. En 2005, le prix moyen d'un yearling a dépassé 70 000 euros, et ce sont des centaines d'entre eux qui ont été vendus à Deauville.

Si, pour les salariés des haras, l'argent ne se ramasse pas sous les sabots d'un cheval, pour leurs employeurs, la filière équestre, c'est bien moins aléatoire que le tiercé. Et cela rapporte gros, sans aucun risque, surtout quand l'État fournit le picotin.

Correspondant LO

• Zones d'éducation prioritaire

Il faut davantage de moyens pour les quartiers populaires

Alors que le ministre de l'Éducation nationale, de Robien, parle de « *rouvrir le dossier des ZEP* », les zones d'éducation prioritaire dont l'existence a régulièrement été remise en cause, une campagne vient opportunément apporter de l'eau à son moulin.

Un rapport de l'Insee sur ce sujet, pourtant connu depuis deux ans mais qui n'est publié qu'aujourd'hui, indique par exemple que le système des ZEP « *n'a eu aucun effet significatif sur la réussite des élèves* ». La presse s'est emparée à sa façon de ce rapport, tel le journal *Libération* qui titrait son dossier : « *ZEP : le bide scolaire* ».

Le classement en ZEP d'établissements scolaires, écoles primaires, collèges et lycées de certains quartiers populaires, date de 1982, sous le gouvernement Mauroy. À l'époque, expliquait-on, il s'agissait de « *donner plus à ceux qui ont moins* ». Près de vingt-cinq ans plus tard, selon le rapport de l'Insee, la mise en place des ZEP n'aurait rien changé.

Mais à y regarder de plus près, ce constat est discutable puisque ce rapport note que

« *les ZEP peuvent paraître n'avoir aucun effet, simplement parce qu'elles ont réussi à maintenir les écarts de résultats observés en 1981, alors même que les difficultés des élèves et les conditions de travail des enseignants empiraient* ». Bref, si les ZEP n'ont pas supprimé les discriminations scolaires, elles ont au moins permis de limiter les dégâts.

De 1982 à aujourd'hui, les difficultés des élèves et les conditions de travail des enseignants se sont dégradées à la mesure de la montée du chômage et du recul du monde du travail. Loin de confirmer les ambitions affichées en 1982, les gouvernements successifs n'ont pas « *donné* » les moyens nécessaires pour réduire les écarts, en tout cas à la hauteur de besoins sans cesse plus importants, dans des quartiers où les familles avaient de « *moins en moins* ».

L'augmentation continue du nombre de ZEP dans le pays, qui concerne actuellement plus de 1 700 000 élèves et près de 7 000 établissements scolaires, illustre cette réalité.

Le rapport de l'Insee signale que « *les moyens affectés directement aux élèves se réduisent à quelques heures d'enseignement supplémentai-*

res ». Les établissements classés ZEP bénéficient en moyenne de moins de 10 % de moyens en plus de ceux affectés aux enseignements dans les autres zones. Cela permet tout juste de limiter les effectifs par classe et de contenir les difficultés, sans les surmonter vraiment. D'autant que ces établissements n'échappent pas pour autant aux problèmes généraux qui touchent toute l'Éducation nationale, tels les postes non pourvus, que ce soit des postes d'entretien, de surveillance ou d'enseignement, au point que l'appellation ZEP, malgré le dévouement des personnels, se réduit trop souvent à une étiquette.

Pour supprimer les discriminations scolaires, il faudrait autre chose que ces ZEP, qui ne peuvent être au mieux que des palliatifs. En attendant, les quartiers où l'éducation devrait être une priorité sociale doivent bénéficier de moyens bien plus importants que ceux qui leur sont alloués actuellement. Ce n'est pas cette orientation qui prévaut, pour ce gouvernement comme pour ceux qui l'ont précédé.

Michel ROCCO

• Seine-Saint-Denis

Une rentrée sans instituteurs !

D'année en année, le manque de professeurs et de remplaçants pose de plus en plus de problèmes dans les écoles. L'année dernière, dans la ville de Saint-Denis, les élèves ont été privés de plus de 1 500 journées d'école, faute de remplaçants. Et cette année, dès la rentrée, on risque pire : il y a 160 postes vacants sur le département de Seine-Saint-Denis ! Le premier jour, il manquait des professeurs, bien que tous les remplaçants aient été placés dans les classes ! Au passage, l'administration en a profité pour « *sucrer* » à ces derniers leur prime de remplacement.

Pour faire face à cette pénurie, certains professeurs ont été changés de poste au dernier moment, sans tenir

compte du fait qu'ils avaient préparé les cours pour une autre classe pendant l'été. Des professeurs des réseaux d'aide ont été réquisitionnés pour enseigner dans des classes normales. Les élèves en difficulté qu'ils devaient aider attendront... La situation est si tendue que l'Inspection d'académie se prépare enfin à recruter... 80 professeurs, alors qu'il en manque 160 !

L'inspection a également annulé des ouvertures de classes prévues dans plusieurs écoles. À Saint-Denis, des enseignants et les parents d'élèves ont réagi et se battent pour obtenir l'ouverture de ces classes... pour lesquelles il faudra aussi des enseignants.

Samedi 16 septembre, une soixantaine de parents d'élèves et d'enseignants ont manifesté leur colère devant l'inspecteur d'académie, invité à l'inauguration d'une école à la Plaine-Saint-Denis. Celui-ci a dû promettre de les recevoir.

Cette mobilisation en est à ses débuts : il faut qu'elle prenne de l'ampleur car, si le volet de remplaçants reste aussi réduit, les conséquences s'en feront sentir toute l'année : ce seront des classes sans instituteurs, les élèves seront répartis dans des classes souvent déjà surchargées, transformant celles-ci en garderies pour tous les enfants.

Correspondant LO

• Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

Les travailleurs polonais en grève font reculer les patrons !

Après la grève de la faim des travailleurs polonais de la société Kliper cet été pour obtenir la totalité de leurs salaires, ce sont à nouveau 13 travailleurs polonais qui se sont mis en grève le 14 septembre pour revendiquer le respect de leurs droits aux Chantiers de l'Atlantique.

Travaillant pour la société KOR-PA, basée à Szczecin en Pologne, sous-traitante de Technica Marine, elle-même sous-traitante des Chantiers de l'Atlantique, les salariés polonais, avec le soutien de la CGT, se sont mis en grève totale pour exiger tout ce que les patrons leur doivent. Et la liste est longue ! Entre autres, ils veulent le paiement d'une partie de leurs salaires de juillet-août, le paiement des heures supplémentaires, le droit aux congés payés, la continuité de leur contrat de travail, et tout simplement l'établissement d'un bulletin de paie !

17 septembre, et le solde sera versé à chaque salarié au plus tard le 22 septembre par la société KOR-PA dans les locaux de la sous-préfecture de Saint-Nazaire, en présence de la CGT.

La lutte des travailleurs polonais a mis, une fois de plus, sur la place publique les méthodes scandaleuses de production aux Chantiers de l'Atlantique et l'attitude des pouvoirs publics qui laissent faire, en faisant mine de ne rien voir.

Cette victoire est à mettre, en premier lieu, sur le compte de la détermination des travailleurs polonais, qui n'ont pas hésité à se mettre en grève malgré les menaces de toutes sortes, suite à la grève de la faim de leurs camarades cet été qui avait contraint aussi les patrons à céder.

Mais cette victoire également est à mettre sur le compte des luttes successives de ces dernières années des travailleurs indiens, roumains, grecs, qui



Des ouvriers polonais en grève, devant la mairie de Saint-Nazaire.

Par ailleurs, ils ont dénoncé les menaces de renvoi au pays en cas de conflit, les badges frauduleux qu'ils sont forcés de faire chaque jour pour valider une « *pause casse-croûte de deux heures* » qui n'existe pas ! Et ainsi de suite !

Cette fois, les travailleurs polonais ont obtenu assez rapidement satisfaction sur presque toutes les revendications, y compris la poursuite de leur contrat de travail et même l'établissement d'un bulletin de salaire. La société KOR-PA s'engage à verser la somme de 45 517 euros net, en paiement des arriérés de salaires.

Un premier versement de 500 euros a été effectué le

ont su relever la tête, défendre leurs droits face aux patrons mafieux, mais dont la direction des Chantiers de l'Atlantique porte l'entière responsabilité. Car c'est elle qui ordonne, décide, organise la production au moindre coût. L'image de marque qu'elle fait reluire régulièrement par presse interposée finit par en prendre un coup !

Malgré les difficultés de la langue, de l'éloignement, tous ces travailleurs venus des quatre coins de la planète ont montré que la dignité ouvrière existe, quels que soient les calculs des patrons.

Correspondant LO

• L'Oréal – Chevilly-Larue (Val-de-Marne)

De l'argent dans les coffres, mais pas sur les payes

L'Oréal est le premier groupe cosmétique du monde, avec les marques Garnier, Lancôme, Dop, Gemey-Maybelline, etc. Le chiffre d'affaires a doublé en dix ans, atteignant en 2004 les 14,5 milliards d'euros. C'est l'équivalent du produit intérieur brut (PIB) de la Bulgarie, un pays de 10 millions d'habitants ! Les profits, eux, ont triplé en dix ans, pour atteindre plus de 1,6 milliard d'euros en 2004, et déjà presque 900 millions d'euros pour le premier semestre de 2005...

Avec cet immense trésor qui s'accumule année après année, L'Oréal rachète des marques de cosmétiques partout dans le monde. Ses coffres sont encore tellement pleins qu'elle rachète

ses propres actions pour les détruire et faire ainsi monter le cours en Bourse de celles qui restent. Dernièrement, elle en a détruit pour la somme de 1,25 milliard d'euros et s'apprête à répéter l'opération.

Le PDG du groupe, Owen-Jones, qui a annoncé son départ à la retraite, est parmi les mieux payés en France. Rien qu'en salaire, il a touché 6,5 millions d'euros en 2004. À quoi s'ajoutent de nombreuses stock-options que lui ont octroyées les actionnaires ravis.

Ce sont eux les véritables gagnants permanents de cette machine à profits qu'est L'Oréal. Le dividende par action a encore augmenté de plus de 12 % en 2004 et il a presque quintuplé en dix ans. La multinationale suisse Nestlé, qui possède plus du quart des actions, empoche autant de profits. Ce qui ne

l'empêche nullement de licencier dans le Gard chez Perrier l'an dernier, et dans une chocolaterie des Bouches-du-Rhône cette année. D'ailleurs L'Oréal de son côté possède une partie du capital de ce groupe agro-alimentaire. Ainsi Liliane Bettencourt, principale actionnaire de L'Oréal, fait son beurre grâce au lait corporel mais aussi au lait concentré !

Longtemps première fortune de France (elle ne serait plus que deuxième), sa fortune, selon le magazine américain *Forbes*, est passée de 14,5 milliards de dollars en 2003 à 18,8 milliards de dollars l'an dernier. Ce qui la place en onzième position des fortunes mondiales. Et Liliane Bettencourt, qui avait tout hérité de papa, prépare également sa succession. Sa fille, Françoise Bettencourt-Meyers, siège au

conseil d'administration de L'Oréal, pendant que le mari de celle-ci, Jean-Pierre Meyers, est vice-président de Nestlé. Une famille en or...

Mais voilà, en ce qui concerne les salariés, la dernière fois que nous avons eu plus de 1 % d'augmentation générale, c'était en 2000 avec 1,2 %. C'était déjà en dessous de la hausse des prix. Et depuis, nos salaires se traînent : 0,5 % en 2004 et rien en 2005.

À Chevilly-Larue, en banlieue parisienne, qui est un centre de recherche et développement où nous sommes plus de 700, une technicienne avec sept ans d'ancienneté gagne 1 800 euros par mois, et une employée de laboratoire avec la même ancienneté gagne moins de 1 200 euros.

Comme dans beaucoup d'autres entreprises, la direc-

tion individualise le plus possible les rémunérations par le biais de l'intéressement et de la participation. Elle déclare que « les salariés dont la performance est jugée satisfaisante devraient bénéficier du maintien du pouvoir d'achat de leur salaire brut, en moyenne sur les trois ans ». Quelle générosité !

Mais il existe des collègues qui voient passer quatre ou cinq ans avant une mesure individuelle.

Ce blocage de nos salaires est un sujet de discussion qui revient souvent à Chevilly. Il faudra un jour ou l'autre imposer que ces milliards d'euros engrangés grâce à notre travail servent à autre chose qu'à enrichir une famille de milliardaires.

Correspondant LO

• Crédit Agricole – Champagne-Bourgogne

Grève et manifestations

Au Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, en grève pendant deux jours, nous nous sommes retrouvés à 500 devant le siège social de Troyes le 14 septembre, et à 800 le lendemain devant le siège administratif à Dijon.

Ces deux manifestations représentent une mobilisation considérable pour les 1 800 salariés que compte la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne, qui regroupe désormais les caisses de Troyes, Langres, Auxerre et Dijon.

Nous en avons vraiment assez des conséquences de la vague de fusions de Caisses régionales.

Le directeur général avait envoyé un message Intranet demandant aux directeurs d'agence de « dissuader dans la mesure de vos moyens, le personnel placé sous votre responsabilité de s'associer à ce projet destructeur et l'engager à faire la part entre information et intoxication ». En vain !

Des agences ont pu ouvrir avec pour seul agent d'accueil... le directeur d'agence, accompagné parfois de son adjoint. En pleine campagne publicitaire « Stop au casse-tête », les clients alléchés ont pu exceptionnellement apprécier d'avoir le directeur en direct pour lui faire part de leur mécontentement.

Car au quotidien, le



Une publicité inopportune.

casse-tête est pour les employés « assistants de la clientèle », qui croulent déjà sous le poids du travail administratif. Ils sont toujours en première ligne pour entendre les réclamations des clients excédés, par exemple pour l'envoi de relevés au conjoint d'un couple décédé, ou pour des personnes âgées contraintes d'acquiescer une carte de crédit car le guichet ne donne plus d'espèces. Il y a aussi le client qui doit revenir le lendemain s'il n'a pas pris soin de prévenir, la veille, pour retirer de l'argent en billets de 50 euros, ou les clients dissuadés de téléphoner au numéro 0800 mis en place mais qui n'est en réalité qu'une messagerie payante qui serine un « Toutes nos lignes sont occupées. Veuillez rappeler ultérieurement ».

Si les fusions de Caisses

régionales provoquent une telle colère, c'est qu'elles ont permis des regroupements de services entre les sites (comme l'informatique) qui se sont traduits, pour le personnel, par de nombreuses mutations imposées, des suppressions d'emplois et des collègues sans poste fixe. Le nombre de postes d'agents d'accueil a été divisé par deux en ville et, en campagne, des agences sont tenues par un seul employé.

En outre, de nombreuses tâches (chéquiers, courrier interne, fournitures, édition et envoi des relevés de compte, opérations de change...) sont sous-traitées.

Nous avons déjà obtenu quelques concessions mais, pour la direction, le casse-tête n'est pas terminé.

Correspondant LO

• Terreal – Charente

Grève pour les salaires

Les travailleurs du groupe Terreal, qui compte quatorze sites dans le pays, notamment ceux de l'usine de tuiles de Roumazières, au nord de la Charente – 700 travailleurs –, ont fait six jours de grève pour obtenir leur part de la plus-value de 346 millions d'euros que le fonds financier Carlyle réalisait en revendant pour la somme de 860 millions d'euros au fonds financier LBO des usines qu'il avait achetées 470 millions d'euros il y a deux ans à Saint-Gobain.

Cette plus-value à la revente est liée fondamentalement aux profits d'exploitation générés par les entreprises de Terreal.

En apprenant qu'ils étaient de nouveau revendus, et à quel prix, la colère montait : à la crainte que le changement de propriétaire ne menace l'emploi, s'ajoutait l'indignation d'apprendre que la prime d'intéressement ne serait que de 200 euros, alors que la plus-value de Carlyle était mirifique. Les ouvriers avaient aussi sur l'estomac le fait que les patrons avaient refusé une misérable rallonge de 0,2 % en avril, au motif que « cela allait mettre la société en péril » !

Devant des travailleurs très remontés, « un peu pour tout », disait une ouvrière, l'intersyndicale mettait en avant que la prime soit portée à 1 300 euros et que les salaires soient augmentés dans le cadre d'une révision de la grille des salaires « décidée unilatéralement ». Ils demandaient aussi la prise en charge de la journée de solidarité

avec les personnes âgées.

Le jeudi 8 septembre, la grève illimitée, très majoritaire, était décidée, l'entrée des poids lourds bloquée. Le 13, deux cents personnes rassemblées aux portes de l'usine allaient bloquer la nationale Limoges-Angoulême, créant un gros bouchon. À Paris, les négociations s'engageaient entre des syndicalistes des différents sites et les représentants des actionnaires.

Mardi soir, 13 septembre, après six jours de grève, les syndicats signaient un protocole d'accord avec le secrétaire général de Terreal : la direction concédait, outre les 200 euros, une prime exceptionnelle de 300 euros, une augmentation supplémentaire des salaires de 1 % et l'étalement sur quatre mois des retenues pour grève qui pourront être décomptées des jours de RTT.

À Roumazières, des réticences s'exprimaient parmi certains syndicalistes et des travailleurs qui estimaient que « le compte n'y était pas » au vu de ce qui était demandé au départ. Mais la crainte d'être isolés dans le groupe l'emportait.

Un tel mouvement de grève est du jamais-vu à Terreal, et il reste la satisfaction d'avoir exprimé sa colère et obtenu quelques concessions de dirigeants qui avaient baissé le ton par rapport à leur suffisance habituelle.

Correspondant local

• Hewlett-Packard – Grenoble

Non aux suppressions d'emplois !

Vendredi 16 septembre, à l'appel de l'intersyndicale, les salariés de Hewlett-Packard (HP) de l'usine d'Eybens (près de Grenoble) ont fait grève et manifesté, comme leurs camarades des autres sites de France, pour exprimer leur colère contre le plan de suppressions d'emplois d'un quart des effectifs, au niveau national comme au niveau local.

Le 9 septembre, la direction de ce géant de l'informatique avait annoncé 14 500 suppressions de postes au niveau mondial, dont 5 900 en Europe et 1 240 en France (sur 4 800 salariés pour ce dernier pays). Le détail des suppressions d'emplois site par site n'est pas encore connu, mais la direction a laissé entendre qu'il serait aussi de l'ordre du quart, ce qui pour l'usine d'Eybens représenterait 500 salariés. Sur les 2 000 salariés du site, uniquement des ingénieurs et techniciens, ils étaient 1 200 à descendre dans la rue et à manifester jusqu'à la préfecture de l'Isère à Grenoble.

La mobilisation était donc massive. Le plan de la direction ne passe pas. Le sentiment de colère le dispute au sentiment d'écœurement et d'injustice. En effet le groupe HP fait des bénéfices énormes : 3,5 milliards de dollars en 2004 et 1 milliard de dollars pour le dernier trimestre comptabilisé de 2005. Autre chiffre qui provoque l'indignation : la direction a dépensé 4,3 milliards de dollars en 2004 pour racheter ses propres actions, dans le seul but de faire monter encore plus leur cours. Il est clair pour tous les salariés que ce nouveau plan de suppres-

sions d'emplois massives a pour seul but d'augmenter encore la marge bénéficiaire et la valeur des actions, avec le plus grand cynisme.

Comme le rappelait un salarié durant la manifestation, une semaine avant l'annonce du plan, le manager général européen de l'activité serveurs était venu à Eybens, à l'occasion d'un pot, pour féliciter les travailleurs sur leur activité et pour l'argent qu'ils faisaient gagner au groupe !

Par ailleurs, ce plan n'est pas le premier. En effet, suite à la fusion le 9 décembre 2002 du groupe HP avec le groupe Compaq, un plan de 1 200 suppressions d'emplois avait frappé les usines françaises, dont 600 pour celle d'Eybens. Parmi les salariés alors concernés, 30 % se trouvent encore en situation précaire, malgré les promesses de la direction.

Chacun considère donc ces licenciements comme inacceptables. À la manifestation étaient aussi présents des délégations de travailleurs d'autres entreprises, STMicroelectronics et Schneider, qui subissent actuellement des réductions d'effectifs, alors que ces entreprises font aussi de gros bénéfices. Il y avait aussi des

salariés de l'entreprise Sanmina à L'Isle-d'Abeau, dans le nord-Isère, en lutte contre la fermeture programmée de l'usine et qui sont des ex-HP. En fait, et c'est une pratique qui devient habituelle, HP a sous-traité les licenciements à Sanmina en cédant en 2002 la branche fabrication d'ordinateurs de son usine de L'Isle-d'Abeau à cette entreprise, et 540 travailleurs HP étaient donc devenus Sanmina. Depuis, la fermeture pour 2005 de Sanmina a été annoncée et cet été 400 travailleurs ont déjà été licenciés.

Dans la manifestation, quelques dizaines d'élus locaux étaient également présents. L'entreprise HP a en effet bénéficié à plusieurs reprises de subventions, tant de l'État que des collectivités locales : Conseil général, municipalités. Le seul site d'Eybens a coûté 1,2 million d'euros aux contribuables, à part égale entre le Conseil général et la commune d'Eybens. Aujourd'hui, le président du Conseil général de l'Isère, le socialiste André Valini, réclame à HP qu'il rembourse les sommes que le Conseil général lui a versées... mais cela ne l'empêche pas de continuer cette politique d'aide aux groupes capitalistes, comme c'est largement le cas avec STMicroelectronics à Crolles. Il déclare aussi que, si HP rembourse la somme, il affectera l'argent à l'accompagnement



La manifestation du 16 septembre.

social des salariés licenciés ou... à des aides à l'installation d'autres entreprises !

Au début de la manifestation, devant l'entreprise, une militante syndicale a pris la parole pour rappeler l'objectif : lutter contre les 1 240 suppressions d'emplois en France, 25 % de l'effectif national. Elle a dit que l'heure n'était pas à la négociation d'indemnités de départ.

Les manifestants ont ensuite traversé la ville derrière une ban-

derole « Pour nos emplois : ensemble dans l'action », pour rejoindre la préfecture aux cris de « 1 240, c'est inacceptable ! 25 %, c'est inacceptable ! » et « HP en colère contre les actionnaires » et encore, slogan le mieux repris, « Y'en a marre des licenciements boursiers ». Les salariés de HP sont déterminés à continuer leur lutte, pour défendre leur gagne-pain.

Correspondant LO

• Continental – Sarreguemines (Moselle)

Le chantage à la fermeture, une escroquerie

À l'usine Continental de Sarreguemines (1300 salariés, dont une centaine d'intérimaires), la direction avait proposé en mai dernier le retour aux 40 heures... sans augmentation de salaire ! En cas de refus, la direction menaçait de fermer l'usine, expliquant que les usines du groupe étaient mises en compétition et qu'en Allemagne les syndicats avaient accepté une augmentation non compensée du temps de travail.

L'intersyndicale CFTC-CFDT-CGT avait refusé d'avaliser ce retour en arrière, qui avait donc été rejeté. Les syndicalistes expliquaient d'ailleurs que, dans une usine belge du groupe, les salariés avaient bien accepté 10 % de perte de salaire et 20 % de hausse de production, mais

que cela n'avait pas empêché la direction de fermer l'usine un peu plus tard !

Que le chantage à la fermeture soit une escroquerie, une preuve supplémentaire en a été donnée mi-septembre. La direction vient en effet d'annoncer l'embauche de 100 salariés entre novembre 2005 et avril 2006... sans préciser s'il s'agit de CDI ou de CDD – sans doute les deux. Mais elle est déjà en pourparlers avec l'ANPE, histoire de récupérer des aides pour l'embauche de chômeurs de longue durée.

Cité par *Le Républicain lorrain*, le directeur du site de Sarreguemines – qui produit près de 9 millions de pneumatiques par an – expliquait : « Pour tout le monde, quand vous embauchez,

c'est que votre entreprise va bien. Mais la réalité est moins rose et plus sévère que ça : nous devons absolument augmenter notre volume de production et notre productivité pour garantir la pérennité du site à moyen terme. » Et le directeur de s'exclamer : « Les salariés doivent se transcender » (sic).

Les actionnaires, eux, ne se transcendent pas, ils encaissent : Continental, quatrième fabricant mondial de pneumatiques, a fait un chiffre d'affaires de 12,6 milliards d'euros en 2004, en hausse de 9 %. Le bénéfice d'exploitation, lui, s'envole carrément : plus 28 % (1,1 milliard d'euros). Continental roule sur l'or.

Étienne HOURDIN

• Magasin ED – Caen

Sales méthodes patronales

Vendredi 16 septembre c'est un rassemblement, important pour les lieux, qui accueillait les clients du magasin ED du sud de Caen. Des militants syndicaux de différentes entreprises de la région venaient soutenir une travailleuse lors de son entretien préalable à un licenciement. C'est un épisode de la chasse que la direction de la chaîne fait aux syndicalistes et aux « fortes têtes » en général. Dans ce secteur du « hard discount », les conditions de travail et de salaire sont aussi « hard » et on n'aime pas les récalcitrants.

Le salarié responsable du magasin, militant syndical délégué pour la région Ile-de-France-Ouest du groupe ED, a plusieurs fois assisté des

travailleurs d'autres magasins que la direction voulait licencier, et est dans le collimateur. Comme il est plus dur à licencier à cause de ses mandats, c'est sa compagne qui est visée par un licenciement pour un prétexte grossier, lui étant menacé d'une sanction, pour un motif tout aussi artificiel.

Alors une quarantaine de militants de différents syndicats étaient là, tenant à montrer qu'on ne laisse pas les sales coups patronaux passer comme une lettre à la poste, et que c'est un sentiment partagé, car nombreux aussi étaient les clients qui signaient la pétition et manifestaient leur indignation face aux méthodes dénoncées.

Jérôme MAYLES

• **Rénosol Arcelor – Dunkerque**

Coup de colère contre les sanctions

Mercredi 14 septembre, les travailleurs de l'entreprise sous-traitante de nettoyage Rénosol ont cessé le travail sur le site d'Arcelor à Dunkerque. À 100 sur 130 employés, ils sont venus devant la porte de l'usine, soutenus par la CGT d'Arcelor, pour faire connaître leur grève et accueillir leur directeur, obligé de se déplacer pour les rencontrer.

Les salariés de Rénosol exprimaient le ras-le-bol de leurs conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Leur ras-le-bol des bas salaires : cet été l'augmentation du smic n'a

même pas été répercutée sur les salaires versés puisque, dans le même temps, la direction a baissé les primes. Leur ras-le-bol du harcèlement : en un an, 82 lettres recommandées ont été reçues par le personnel, leur reprochant tout et n'importe quoi, y compris de ne pas avoir fait leur travail à Arcelor alors qu'ils avaient été envoyés sur un autre chantier par Rénosol !

Quand le 13 septembre cinq salariés sont arrivés avec une nouvelle lettre recommandée, tout le monde a pris un coup de colère et un rendez-vous a été fixé

pour le lendemain matin 5 heures. Le blocage de la porte principale d'Arcelor a été une réussite. Et c'est tous ensemble que les salariés ont reçu le directeur.

Devant l'ensemble des salariés déterminés, le directeur a été obligé de s'engager à revenir sur les sanctions. Comme quoi l'action déterminée est payante. Cependant les salariés de Rénosol restent mobilisés jusqu'à avoir la preuve que la direction est bien revenue sur les cinq dernières lettres recommandées.

Correspondant LO

• **La Poste – Marseille 1^{er} arrondissement**

Un facteur tabassé par la police pendant sa tournée !

Vendredi 2 septembre, un postier du bureau Colbert à Marseille a été arrêté, insulté puis tabassé par plusieurs policiers, sous le prétexte d'un coup de Klaxon inopportun.

Au volant de son véhicule de service, il était en train de faire sa livraison de courrier quand, pris dans un embouteillage, il donna un malheureux et unique coup de Klaxon, comme d'autres véhicules. Une patrouille de police présente à quelques mètres l'arrêta sans ménagement. Son absence de papiers personnels et la couleur de sa peau n'y furent sans doute pas pour rien. Encore au volant, il fut tapé et sorti de la voiture postale à coups de matraque.

Des passants, fortement choqués par ce déchaînement de violence, sont allés prévenir

ses collègues du bureau de poste qui ont retrouvé le véhicule rempli de courrier, mandats... et pas son conducteur.

Menotté, il avait été emmené aux Urgences où on lui fit des points de suture, puis placé en garde à vue pendant 24 heures. Il est resté deux nuits de plus à la prison des Baumettes, en attendant sa comparution immédiate le lundi suivant pour « *outrages et violences sur agent* », car il avait essayé de se dégager. Un comble !

Les facteurs de son bureau de poste ont débrayé à 100 % dès la prise de service du lundi matin, pour aller chercher leur collègue au tribunal. Après trois jours et trois nuits de détention, il était finalement remis en liberté en attendant une convocation au tribunal pour le 10

octobre prochain, où ses collègues ont prévu d'aller le soutenir.

La direction de La Poste n'a même pas pris la peine de lui fournir un avocat.

En effet, la justice considérant ce postier comme agresseur et non victime, La Poste attend le verdict pour statuer sur son avenir professionnel. Sachant qu'une condamnation judiciaire pourrait être suivie par un licenciement, les facteurs ont déjà prévenu leur direction qu'ils n'accepteraient pas qu'il ait une sanction ! Tous refusent qu'un coup de Klaxon soit sanctionné par un passage à tabac, la menace d'une peine de prison et une épée de Damoclès sur son emploi.

Correspondant LO

• **Banques**

Un compte... mais surtout avec de l'argent dessus !

Villepin et ses conseillers, à la recherche effrénée de gadgets sociaux qui ne coûtent rien mais qui permettent de se faire passer pour des innovateurs, déclarent vouloir faciliter en 2006 l'accès à un compte bancaire pour ceux qui en sont actuellement privés. Qu'un grand nombre de personnes parmi les plus démunies ne disposent pas du minimum nécessaire est révélateur de la pauvreté et des difficultés quotidiennes d'une fraction de la population.

Il existe actuellement une possibilité de surmonter le refus des banques d'ouvrir un compte. Mais il faut passer par la Banque de France et la procédure est compliquée.

Cette déclaration d'intention du gouvernement a laissé de marbre les banques. Notre argent les intéresse, mais uniquement à condition qu'on alimente leurs réserves. Elles répugnent déjà actuellement à s'occuper des comptes modestes, ce n'est pas pour s'embarasser de la gestion de revenus

encore plus petits.

Que toute personne puisse disposer d'un compte en banque serait pourtant la moindre des choses. Mais ce qui serait le minimum, dans cette société qui regorge de richesses accaparées par une minorité, mais produites par le travail d'une majorité de femmes et d'hommes, c'est que chacun puisse disposer de revenus permettant de vivre décemment.

M.R.

• **Picardie**

Le Conseil régional menace de licenciement 210 personnes

Jeudi 15 septembre, soixante salariés dépendants du Conseil régional de Picardie étaient venus de toute la région pour interpeller ses dirigeants et dire « *Non aux licenciements* », lors d'une réunion publique organisée par celui-ci sur l'avenir de la formation professionnelle dans la région.

Ces travailleuses (il y a une majorité de femmes) protestaient contre les menaces de licenciements qui pèsent sur elles et les 210 salariés de l'AREAF, association de droit privé mise sur pied par le Conseil régional il y a onze ans et qui s'est vu confier la mission de recevoir, de conseiller et d'aider les demandeurs d'emploi, pour les faire bénéficier de la formation professionnelle de leur choix.

Or la nouvelle majorité dite de gauche, PS-PC-Verts, a décidé de démanteler ce service à la disposition de tous les chômeurs, et plus largement des salariés. Les missions qu'il exerçait ont été laissées aux soins des organismes contrôlés par le gouvernement : mission locale pour les jeunes, et ANPE pour tous les autres. Avec au passage la suppression des 210 emplois que le Conseil régional finançait jusque-là.

Les dirigeants PS-PC-Verts, pour arriver à leurs fins, se sont conduits à l'image de ce qu'a fait Bernard Arnault, le « patron voyou » de LVMH et de la Samaritaine. Sans consultation, en violation de toutes les lois sur les licenciements collectifs, on a demandé aux salariés d'aller trouver du travail ailleurs, en exerçant un chantage sur eux.

Le jeudi 15 septembre, le vice-président PS du Conseil régional jurait publiquement aux salariés qu'un accord reprenant leurs revendications était sur le point d'être conclu. Le lendemain vendredi 16, on annonçait que la réunion de négociation prévue était annulée. Une lettre annonçant l'arrêt des crédits permettant le paiement des salaires de 40 % du personnel allait être communiquée, avec effet dès le 1^{er} janvier 2006. En conséquence, le reste du personnel

devait ensuite être dehors dans le courant de l'année 2006. Quant aux quelques emplois proposés, ils le sont sans garantie de durée et avec des salaires diminués parfois de plus de 400 euros.

Cette attaque en règle est un des premiers actes majeurs du Conseil régional élu au printemps 2004. En plus des licenciements, ce dernier se conduit comme l'auxiliaire du gouvernement Borloo-Sarkozy-Villepin dans sa guerre contre les chômeurs. Les dizaines de milliers de demandeurs d'emplois qui venaient s'adresser chaque année à l'AREAF, ne le pourront plus. Ils n'auront plus la formation qu'ils pouvaient avoir jusque-là (10 000 l'avaient suivie en 2004). Ils seront à la merci exclusive de l'ANPE qui reçoit un signe sur un signe pour radier le maximum de demandeurs d'emplois et imposer aux chômeurs, sans qu'ils aient la possibilité de se former réellement, d'accepter immédiatement ce que propose le patronat local au salaire le plus bas.

Et les quelque huit millions d'euros que compte ainsi économiser le Conseil régional, l'argent des salaires des 210 salariés de l'AREAF, se retrouveront au bout du compte dans les poches du patronat local, par le biais de l'apprentissage, des officines privées de formation, ou bien encore directement donnés aux entreprises par des artifices divers.

Il est à signaler que les plus chaleureuses félicitations pour cette « nouvelle politique » du Conseil régional en matière de formation professionnelle et d'aide aux entreprises ont été exprimées dans les journaux patronaux de la région.

Les journaux et la télévision ont commencé à se faire l'écho du scandale, qui commence à être connu. C'est sans doute pourquoi PS, PC et Verts ont décidé d'accélérer les choses. Mais les salariés menacés ont affirmé leur volonté de défendre leur emploi et leurs droits. En s'opposant à cette attaque, c'est l'emploi des intéressés et les droits des chômeurs qu'ils défendront.

Correspondant LO

• France Télécom

Une avalanche de réorganisations qui nécessite une riposte

À France Télécom, les réorganisations ne cessent de s'enchaîner. Le dernier projet date de cet été. Il est baptisé « *Évolution de la relation client* ». Il s'agit de créer un « guichet unique » pour tous les usagers : un numéro de téléphone que les abonnés appelleraient pour tous leurs problèmes de téléphonie, téléphone fixe, mobile, internet, télévision par câble téléphonique... Cela concerne tous les personnels qui travaillent dans les centres d'appels Wanadoo, Orange et ceux des services après-vente.

Le but explicite de cette restructuration n'est pas de fournir un meilleur service au client – sur ce point, personne n'a l'air convaincu – mais de réduire de façon importante le nombre d'implantations de services et le personnel.

Une autre modification va aussi aggraver les conditions de travail de 4 000 agents, qui sont soumis à des astreintes de nuit et de week-end pour intervenir en cas de pannes sur le matériel technique. La direction cherche à imposer des conditions moins favorables de dédommagement. Cela reviendrait à réduire de plus de moitié les indemnités pratiquées jusque-là. Aucun des syndicats de France Télécom



Une boutique de France Télécom. Derrière la façade, des réorganisations au détriment du personnel.

n'est prêt à accepter le projet de la direction, mais le risque est que la direction se passe de toute signature en mettant en place des astreintes peu indemnisées

et en les généralisant à beaucoup plus de personnel. Cela lui permettrait d'obliger un plus grand nombre d'employés à intégrer dans leurs horaires des plages de nuit, sans que cela lui coûte trop cher.

Dans le secteur informatique, un autre projet de la direc-

tion seraient fusionnés avec ceux de Nantes, entraînant un risque de fermeture sur Toulouse, même si la direction s'en défend. En tout cas, au niveau national, dans tous les services informatiques des suppressions d'emplois sont prévues.

Certes, il ne s'agit pas de licenciements secs. La majorité du personnel de France Télécom est toujours fonctionnaire et les suppressions se font par le non-remplacement des départs en préretraite – un plan de « congé de fin de carrière » favorisant les départs dès 55 ans court jusqu'à fin 2006. Il y a aussi des personnes que l'entreprise incite à partir vers d'autres secteurs de la Fonction publique. Même si ces départs sont peu nombreux, cela s'ajoute à l'arrêt de toute embauche de personnel depuis plus de dix ans et cela se fait sentir sur les conditions de travail.

Tous ces projets se développent alors que l'entreprise est passée sous régime de droit

privé. Depuis peu, il y a donc à France Télécom des délégués du personnel et un Comité d'établissement. La mise en place des institutions représentatives du personnel oblige la direction à présenter un peu plus ses plans. Auparavant, ceux-ci étaient connus à la dernière minute et n'étaient pas discutables. Maintenant, les élus en sont à crouler sous les projets de restructuration, au point que les membres des Comités d'établissement finissent par demander à la direction d'augmenter le nombre de réunions, parce qu'ils n'ont pas le temps de traiter les dossiers sérieusement.

Pour s'opposer à cette pression permanente, il n'y a que la résistance des salariés. Le 4 octobre, les syndicats appellent à la grève. Cela peut-être l'occasion de se compter et de préparer un mouvement plus général contre tous ces projets qui visent à réduire les effectifs pour assurer de plus gros profits aux gros actionnaires.

Correspondant local

• GKN – Florange (Moselle)

La colère des travailleurs

L'équipementier automobile GKN Driveline a décidé de fermer plusieurs usines dans le monde, ruinant l'emploi de 2 500 travailleurs, en particulier aux USA et en France. Selon un journal britannique, *l'Independent*, il compte multiplier par deux la production de ses usines tchèques, slovaques et sud-américaines d'ici un an.

Le groupe GKN-Driveline est florissant : 39 600 salariés dans le monde, un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros et un bénéfice multiplié par 3,6 ! Mais les actionnaires en veulent encore plus et il a donc décidé, entre autres, de fermer d'ici à la fin de l'année les portes de son usine de Florange en Moselle. Elle emploie 220 salariés et fabrique des cardans pour l'automobile, et jusqu'en mai dernier les heures supplémentaires et les intérimaires étaient légion.

Tout le monde est révolté, dans cette usine qui n'a pas connu de grève depuis son ouverture en 1982. Seul y existe un syndicat autonome mais, depuis l'annonce du projet de fermeture fin juin, les actions n'ont pas cessé.

Le 6 septembre, les travailleurs de GKN manifestaient à Metz à la préfecture et au Conseil régional. La préfecture leur a promis de mettre en place une « cellule de crise » – va-t-elle envoyer des psychologues à

GKN ? – tandis que le Conseil régional les a assurés de son soutien moral... préférant sans doute réserver le soutien financier pour apporter des subventions à des entreprises censées créer des emplois – comme GKN justement, venu dans le cadre de la reconversion de la sidérurgie.

La majorité des salariés ont traversé le pays pour aller rencontrer, le 14 septembre, les travailleurs de l'usine d'Arnage (750 salariés, près du Mans). Là-bas, la direction fait faire des heures supplémentaires, ce que les syndicats CFDT et CGT d'Arnage, qui avaient appelé à débrayer, ont dénoncé.

Le lendemain, le DRH du groupe et le directeur du site se sont fait copieusement conspuer à Florange par le personnel, qui leur a fait une haie d'honneur en hurlant « *GKN assassin* ». Le patron a eu le culot de tenter de se justifier en expliquant, selon *L'Est Républicain* : « *Je ne peux rester inerte et mettre l'emploi en danger.* » Comment appelle-t-il

les 220 licenciements ? Une protection de l'emploi ?

Les délégués au Comité d'entreprise ont décidé d'attaquer en justice, contestant les raisons économiques des licenciements comme les mesures d'accompagnement proposées. En effet les propositions de reclassement sont une véritable escroquerie. En témoigne ce cadre, présent dans l'entreprise depuis son ouverture en 1982. Il a accepté de se rendre à Arnage :

on lui a proposé un poste de « *jeune ingénieur* »... alors qu'il a vingt-trois ans d'ancienneté ! Et le reste est à l'avenant. D'ailleurs, ces mutations ressemblent à des licenciements différés, tout laissant penser qu'Arnage connaîtra sous peu le sort de Florange.

Les travailleurs veulent « *partir dignement* », c'est-à-dire avec des indemnités conséquentes. Une banderole réclame 7 000 euros par année d'ancienneté, bien plus que les trois mois de

saire pour 18 ans d'ancienneté proposés jusqu'ici par la direction.

GKN aurait largement les moyens d'assurer un salaire à tous les licenciés jusqu'à leur retraite. Pour l'instant, GKN veut gagner le beurre – en allant faire produire moins cher ailleurs – et l'argent du beurre – en licenciant pour rien en Moselle : la fermière n'est pas d'accord.

Etienne HOURDIN

• SNCF de Quatre-Mares
Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)

Un voleur peut en cacher un autre...

Un ouvrier des ateliers SNCF de Quatre-Mares est revenu d'un arrêt maladie et a retrouvé sa caisse à outils volée. Comme il est allé le signaler à son chef d'atelier, celui-ci a accepté de lui donner d'autres outils à condition qu'il... rembourse la « caisse à clous » volée ! La direction lui réclamait la modique somme de 1 400 euros : c'est connu, aux ateliers de Quatre-Mares,

on a de l'or dans les mains...

La nouvelle a fait le tour des ateliers en un rien de temps. Les travailleurs se sont retrouvés à plusieurs centaines devant les bureaux de la direction, et le patron a dû venir s'expliquer, un peu gêné aux entournures. On a fini par apprendre qu'il ne s'agissait que d'une « *participation de l'agent à la reconstitution de sa boîte à outils* ». La direction veut paraître-il, en agissant ainsi,

« *responsabiliser* » les agents...

Tout compte fait, la demande de remboursement a été annulée. Sinon, comme l'a dit un délégué à la fin du rassemblement devant les bureaux, on aurait tous rendu nos « caisses à clous ». Ainsi, chacun serait allé faire la queue au magasin d'outillage, chaque fois qu'il aurait eu besoin d'un outil !

Correspondant LO

• Irak

Bush aura sa constitution et les Irakiens... une guerre civile

L'administration Bush pavoise. Après des mois de tractations et plusieurs tentatives infructueuses, le projet de Constitution irakienne qu'elle s'était engagée à soumettre à référendum en octobre a été enfin présenté à l'Assemblée nationale irakienne, le 17 septembre. Cette fois, néanmoins, les autorités d'occupation n'ont pas pris de risque : il n'y a eu ni vote, ni même débat !

Qu'importe pour Washington si, derrière cette mascarade « démocratique », l'Irak sombre de jour en jour un peu plus dans un bain de sang. Ou que la semaine précédant la présentation de ce projet final de Constitution ait fait plus de 350 victimes irakiennes, dont près de la moitié dans les 14 attentats qui ont visé Bagdad le 14 septembre, faisant 167 morts et 570 blessés ! Le même silence prévaut à propos de la guerre qui n'en finit plus – comme en témoigne l'attaque de la ville de Tall Afar, à la frontière syrienne, d'abord par des bombardiers lourds, puis par 5 000 soldats

américains et irakiens.

Selon la propagande américaine, la dégradation de la situation en Irak serait à mettre au seul compte des représentants locaux d'al-Qaida. D'autres y voient l'expression d'un conflit religieux entre musulmans chiites et sunnites. Mais ce réductionnisme bien commode sert surtout à occulter les responsabilités réelles de l'impérialisme.

En provoquant l'écroulement du régime de Saddam Hussein, l'invasion américano-anglaise a ouvert un vide étatique béant dans lequel se sont engouffrées une multitude de factions réactionnaires rivales luttant pour le pouvoir. Par la suite, l'arrogance des occupants, les conditions d'existence misérables qu'ils ont imposées à la population et leurs tentatives pour s'appuyer sur la majorité chiite, contre une minorité sunnite suspectée d'être restée loyale à l'ancien régime, ont attisé les divisions entre communautés tout en servant de sergent recruteur à des factions qui ne reculent devant aucune démagogie.

Aujourd'hui, à côté des

troupes d'occupation, la réalité du pouvoir sur le terrain est exercée par les milices armées de ces factions, chacune s'efforçant d'étendre son influence au détriment de ses rivales.

Bien que rivalisant toutes pour le pouvoir, ces factions ont néanmoins des ambitions diverses. Les deux partis nationalistes kurdes, déjà solidement installés au pouvoir sous la protection de l'impérialisme depuis quinze ans, souhaitent avant tout le maintien de ce statu quo, pourvu qu'ils bénéficient du monopole des ressources du bassin pétrolier de Kirkouk – monopole que leur contestent la plupart des autres factions.

Pour leur part, les factions chiites sont divisées. Certaines, comme celle du Premier ministre al-Jaafari, visent à une fédération irakienne, dans laquelle une vaste région Sud sous contrôle chiite, construite autour du bassin pétrolier de Bassora, ferait contre-poids au Kurdistan. D'autres, comme la faction de l'imam Moqtadah al-Sadr, sont, à l'instar de la plupart des factions sunnites, opposées à toute forme de fédé-



Dans un hôpital de Bagdad, après un attentat.

AFP

ralisme et prônent un pouvoir centralisé, au nom d'un nationalisme irakien.

Ce que toutes ces factions ont en commun, néanmoins, qu'elles soient ou non parties prenantes dans la mascarade démocratique orchestrée par Washington, c'est d'être prêtes à se servir de leurs armes non seulement contre leurs rivales dans la lutte pour le pouvoir, mais également, si nécessaire, pour s'imposer par la terreur à la population. Le fait que, par exemple, certaines d'entre elles aient justifié leurs attentats contre des ouvriers du bâtiment irakiens par le fait qu'ils « collaboraient » avec l'occupant, ne change rien au caractère ignoble de telles actions.

Il y a là tous les ingrédients d'une guerre civile larvée qui ne date pas d'aujourd'hui, mais bien des premiers mois qui ont

suivi l'écroulement du régime de Saddam Hussein. Or, en deux ans et demi d'occupation, non seulement l'impérialisme n'a pas désamorcé cette poudre, mais il l'alimente. On assiste depuis plusieurs mois à une escalade dans la brutalité d'attentats qui affectent pratiquement toutes les composantes de la population irakienne. Et il y a tout lieu de craindre que la farce « démocratique » de Bush ne fasse que masquer la transformation d'une guerre civile larvée en guerre civile ouverte, dans laquelle la population se trouvera une fois de plus prise au piège entre les bombes des armées de l'impérialisme et celles des diverses milices armées locales luttant pour le pouvoir.

François ROULEAU

• Afghanistan

Une parodie de démocratie

Dimanche 18 septembre, les Afghans votaient pour élire des représentants au Parlement et aux Conseils provinciaux. On ne connaît pas les résultats de ces élections, car le dépouillement doit durer plus d'un mois, mais elles nous sont présentées ici comme étant une victoire de la démocratie. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, voit même dans ce vote « la claire détermination du peuple afghan à poursuivre le développement pacifique et démocratique de sa nation ». Quant à George Bush, il parle de « réussite », de « pas important dans le sens du développement de l'Afghanistan en tant qu'État démocratique gouverné par le règne de la loi ».

À voir les circonstances dans lesquelles se sont déroulées ces élections législatives, on se dit que les représentants des puissances occidentales ont une bien curieuse conception de la démocratie.

Déjà, ces élections se sont déroulées sous haute surveillance : des milliers d'hommes des forces de sécurité, afghanes mais surtout étrangères, ont été mobilisés, dans la crainte que les bureaux de vote ne soient attaqués par les talibans, qui appelaient au boycott. Dans ces conditions, les « observateurs »

se satisfont de la participation, estimée à 50 %.

De même, ils ne sont pas non plus très regardants sur le passé des quelque 2 800 candidats aux législatives. Parmi eux se trouvaient d'anciens talibans, avec leur passé de petits dictateurs et de tortionnaires, en compagnie de tous les chefs de guerre qui ont vu dans les élections un moyen d'acquiescer, aux yeux des puissances occidentales, une légitimité pour le pouvoir qu'ils exercent, par la terreur et les assassinats, sur les populations qu'ils contrôlent. Même si trente-deux d'entre eux ont été exclus des listes à cause de « leurs liens avec des groupes armés », il restait tous les autres et, ces six derniers mois, mille personnes ont été assassinées, dont sept candidats, en liaison avec la campagne électorale.

On nous a aussi parlé « d'avancée démocratique » dans le fait que les femmes votent en Afghanistan. Un quota de 25 % des sièges leur est même réservé. Mais qu'elles soient allées voter cachées sous la burka, sans même que l'on voie leur main mettant le bulletin dans l'urne, que, là où les bureaux étaient installés dans des mosquées, les femmes aient voté à part, à l'extérieur, pour

ne pas « souiller » des lieux qualifiés de « purs », ne semble pas choquer les démocrates occidentaux. En même temps, une jeune présentatrice de télévision était assassinée parce qu'elle avait osé se présenter à visage découvert !

Mais surtout, cette parodie d'élections s'est déroulée dans un pays en guerre, où le gouvernement du président Karzaï tient avant tout parce qu'il a l'appui des troupes américaines et occidentales, dont les troupes françaises présentes dans le pays avec près d'un millier d'hommes. Quelle démocratie peut-il bien y avoir dans un pays occupé par les armées des puissances occidentales ?

Marianne LAMIRAL

• Maroc

Un journaliste menacé pour son soutien aux grévistes d'Imini

Dans un communiqué, plusieurs organisations politiques et syndicales, de France et aussi du Maroc, affirment leur soutien à Brahim Filali qui, dans les pages d'*Ici et Maintenant*, journal publié dans la région de Ouarzazate au Maroc, avait soutenu les mineurs d'Imini. Ceux-ci en avril 2004, en grève contre leur direction, avaient subi l'attaque d'un commando de 150 briseurs de grève recrutés par le directeur, avec la complicité des autorités locales. La provocation, suivie du décès d'un des membres du commando, avait été à l'origine de plusieurs procès et de longs mois d'emprisonnement pour des militants et grévistes.

Les signataires dénoncent les menaces qui pèsent sur Brahim Filali, auquel les autorités locales font payer son soutien aux

mineurs, qui ont finalement été libérés. « La manœuvre ayant échoué, il est probable que la mafia ou les autorités locales mises en cause cherchent à se venger. [...] Le 3 juin, Brahim Filali s'est vu enjoindre de se rendre à la brigade judiciaire de Ouarzazate, pour répondre d'une accusation selon laquelle il détiendrait des « dossiers touchant aux institutions » ainsi qu'à « l'intégrité territoriale du Maroc » [...] Le 23 juin, les locaux d'Ici et Maintenant ont été incendiés et à ce jour, la gendarmerie de Msemrir refuse toujours d'enregistrer la plainte de son directeur. [...] Nous entendons rester vigilants quant à l'intégrité physique du directeur d'Ici et Maintenant. »

Lutte Ouvrière s'associe bien évidemment à cette dénonciation.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 90 (septembre 2005)

-France

Petites rivalités et grandes manœuvres électorales

-Côte-d'Ivoire

La montée des menaces

-Haïti

Les classes populaires entre misère et insécurité

-Guadeloupe

Réapparition de la xénophobie anti-haïtienne

-Italie

Préparatifs d'une alternance

-Annexe

Une correspondance LO-LCR

Tribune de la Minorité

-Front de gauche ou front de lutte ?

Prix : 1,50 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro